

REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE DE JARDRES-POUILLE-TERCE

Depuis la rentrée scolaire 2014/15 et la réforme des rythmes scolaires (24h cours/semaine), les horaires d'ouverture des écoles sont :

- à Tercé : de 9h15 à 12h15 et de 13h45 à 16h
- à Pouillé : de 9h à 12h et de 13h50 à 16h05
- à Jardres : de 8h50 à 11h50 et de 13h45 à 16h

Un ramassage spécifique le mercredi est proposé pour les enfants inscrits à l'accueil de loisirs de Sèvres-Anxaumont afin qu'ils mangent au centre de loisirs : Jardres 11h50 ; Pouillé 12h ; Tercé 12h15.

ECOLE MATERNELLE DE TERCE

L'école maternelle compte 124 enfants répartis en 5 classes.

L'équipe pédagogique est composée de :

- Petite Section : Mme Catherine VAUCELLE (directrice) et M. Alban CAILLOT, 25 enfants
- Petite et Moyenne Section : Mme Isabelle FORGET, 25 enfants
- Moyenne et Grande Section : Mme Nathalie HALLIER CHARPENTIER, 24 enfants
- Moyenne et Grande Section : Mme Christelle FALOURD, 25 enfants
- Grande Section : Mme Mélisande QUELLA-GUYOT, 25 élèves.

Les **Agents Techniques Spécialisés des Ecoles Maternelles** (ATSEM) sont :

- Petite Section : Mme Marie-Hélène GUILLET
- Petite et Moyenne Section : Mme Sylvie MOINOT
- Moyenne et Grande Section : Mme Nadine SAULNIER
- Moyenne et Grande Section : Mme Delphine ETIENNE
- Grande Section : Mme Marie-Claire GALLAND

La vie à l'école maternelle de Tercé :

- **Novembre** : Les enfants de l'école maternelle ont travaillé pour l'exposition « Lire en Vienne » sur le thème de l'alimentation et leurs réalisations ont été exposées à la médiathèque de Tercé.
- **Décembre** : Le repas de Noël des enfants au restaurant scolaire a eu lieu le jeudi 15 décembre. Les enfants se sont retrouvés au Friaula pour chanter tous ensemble et partager un goûter de Noël.

Les élèves ont préparé des cartes de vœux intégrées aux colis offerts par la Mairie pour les Aînés de la commune.

- **Janvier** : Chaque classe prépare un calendrier proposé aux familles (chacun donnant ce qu'il souhaite).
- **Tout au long de l'année** :
 - Les classes de Mmes Forget, Hallier Charpentier, Falourd et Quella-Guyot participent au projet « Ecole et Cinéma » en partenariat avec le cinéma du Rex de Chauvigny.
 - Les classes de Mmes Falourd et Hallier Charpentier participent à plusieurs rencontres USEP (balles, ballons parachute – parcours d'objets roulants – randonnée).

L'équipe enseignante tient à remercier les parents, l'APE, le SIVOS, les mairies des trois communes et le personnel communal pour toute l'aide apportée au bon fonctionnement de l'école.



Retour sur un projet mené en 2015-2016 : Concours « Rue du Monde » à l'école maternelle de Tercé.

En septembre 2015, les élèves de la classe de moyenne et grande section de N. Hallier Charpentier et de Nadine ont participé à un concours organisé par les éditions Rue du Monde. Il s'agissait d'inventer la suite d'une histoire (« *Peut-être que le monde...* », Alain Serres et Chloé Fraser, Rue du Monde, 2015) sur les dangers qu'encourt la Terre et cela de manière poétique, descriptive ou inventive avec ou sans dessins en utilisant les matériaux et techniques qu'ils souhaitaient.

L'album traitait de l'environnement et de la manière dont la terre pourrait réagir si l'on n'en prenait pas soin. Les travaux les plus originaux étaient sélectionnés par l'équipe de Rue du Monde et envoyés aux chefs d'état des 195 pays participant à la Conférence de Paris. En décembre un premier courrier indiquait aux élèves qu'ils restaient en lice et en janvier, bonne nouvelle, leur travail était sélectionné parmi les dix meilleurs !

Un chef d'Etat a donc reçu l'album en cadeau durant la COP 21 et la classe dix albums et affiches !



- CM1/CM2 : Mme Nathalie CELERIER, 27 élèves (13 CM1 et 14 CM2)
- CM2 : Mme Audrey HUTEAU, 29 élèves, déchargée le vendredi par Mme Charlotte VALETTE.

Projets :

Cette année scolaire sera sportive (USEP, cycle piscine, mini-tennis, karaté). Les classes de Mme Petipas et Mme Célerier participeront, dans le cadre de l'USEP, au projet départemental "Handballons-nous" en lien avec le championnat du monde de handball qui a lieu en France.

Les classes de CM travailleront en particulier sur le thème de l'industrie (visite du musée de l'automobile et d'une usine de Châtellerauld). Les classes de CE travailleront eux sur le Moyen-Age avec les visites des châteaux de Chauvigny et de Brézé.



ECOLE ELEMENTAIRE DE POUILLE

L'école de Pouillé accueille pour cette année 2016-2017, 82 élèves. C'est le plus grand nombre d'enfants que l'école ait eu.

Les élèves sont répartis sur 3 classes :

- Un CP avec 28 élèves, l'enseignante est Marilyne DUPEUX.
- Un CP/CE1 avec 26 élèves, l'enseignante est Christelle TRINQUET.
- Un CE1 avec 28 élèves, l'enseignante et directrice de l'école est Frédérique SABOUREAU.

Cette année, les enfants iront à 3 reprises au cinéma dans le cadre du projet « école et cinéma » et participeront à 3 rencontres sportives « USEP ».

ECOLE ELEMENTAIRE DE JARDRES

137 élèves sont accueillis cette année à l'école de Jardres. L'effectif reste stable avec seulement un élève de moins que l'année dernière. Au sein de l'équipe enseignante, Mme Audrey HUTEAU qui vient de l'école de Verrières remplace Mme Chantal JEANNEAU, partie en retraite. Présence à plein temps de Mme Marie-Pierre AUGAS, AESH (Accompagnants des Elèves en Situation de Handicap) pour aider 2 élèves en difficulté.

Répartition et effectif des 5 classes :

- CE1/CE2 : Mme Delphine KURDIAN (directrice), 26 élèves (16 CE1 + 10 CE2) déchargée le lundi par Mme Charlotte VALETTE
- CE2 : Mme Stéphanie LEBEAU, 28 élèves
- CE2/CM1 : Mme Marina PETIPAS, 27 élèves (6 CE2 + 21 CM1), déchargée le mardi par Mme Charlotte VALETTE

PROJET EDUCATIF TERRITORIAL : PEDT

A la rentrée 2015/16 et suite à la réforme des rythmes scolaires, nous, élus référents aux affaires scolaires, avons signé ensemble un PEDT avec les communes de Tercé, Pouillé et Jardres. Ce projet permet dorénavant à vos enfants de bénéficier d'activités périscolaires dans les 3 écoles tout le long de l'année.

- **A TERCÉ**, il était primordial de régler le problème de la sieste à la pause méridienne. La réforme avait allongé ce temps. Nous avons cette année 3 personnes, dont David Donini qui gèrent cette période et cela permet aux plus petits d'aller à la sieste plus tôt.

Nous proposons l'aide aux devoirs, qui fonctionne toujours aussi bien, les lundis et jeudis pour les enfants inscrits à la garderie.

Début 2017, un espace ludique, convivial et paisible sera mis en place pour les enfants.

- **A JARDRES**, les activités périscolaires sont proposées à tous les enfants du RPI scolarisés à l'école de Jardres, sur inscription et par cycle, les :

- mardi et jeudi sur la pause méridienne (12h40-13h40) pour des activités calmes,

- mardi soir après la classe et le passage des bus (16h30-17h30) pour des activités plus sportives.

La capacité d'accueil est d'environ 12 enfants par activité. Les enfants inscrits sont pris en charge par des encadrants qualifiés.

Pour l'année scolaire passée, le nombre d'enfants ayant participé aux activités périscolaires est de 93 sur 138 enfants fréquentant l'école de Jardres.

Il a été proposé en 2015/16 des activités :

- sportives avec le groupement d'employeurs spot 86, qui nous a proposé un cycle autour du sport et du handicap, une initiation au foot et aux actes de secourisme avec l'intervention d'un bénévole Mr Chaumet,

- de découverte de l'ultimate, de l'origami ou des jeux de sociétés avec Mr Goupillon animateur du centre de loisirs de Chauvigny,

- de découverte de la photo, la réalisation de décorations de Noël pour l'école, avec Mme Timna Masson, animatrice du centre de loisirs de Chauvigny,

- manuelles autour du carnaval et d'illustration d'un conte avec l'intervention de Mme Pain, Mme Point,
- scientifiques avec l'intervention de l'association des Petits Débrouillards.

Cette année les activités périscolaires perdurent, et sont tournées vers la découverte de nouveaux sports (escrime, golf, torball, tchoukball ...) avec le groupement des employeurs sport 86, la préparation de Halloween avec la décoration du parc de la mairie, la préparation du marché de Noël de l'école. D'autres activités sont en cours d'élaboration, comme l'initiation à la musique ou à des activités scientifiques.

L'accompagnement aux devoirs est toujours proposé les lundi soir et jeudi soir de 16h30 à 17h30, pour les enfants inscrits à la garderie de Jardres.

L'inscription est annuelle, l'enfant a le choix d'y aller ou pas. Ils sont pris en charge par groupe de 4/5 enfants par un bénévole. Nous remercions ainsi nos 4 bénévoles de leur participation. Nous recherchons plus de bénévoles pour encadrer l'accompagnement aux devoirs (contacter la Mairie ou Mme N. Point).

- **LA MAIRIE DE POUILLÉ** a mis en place les Temps d'Activités Périscolaires à la rentrée scolaire 2015.

Sur 78 enfants scolarisés à Pouillé, 71 enfants avaient émis le souhait de participer à au moins 1 activité et ils ont tous été satisfaits. Certains ont pu faire 2, voire 3 activités dans l'année parmi la lecture de conte, le karaté, les activités manuelles, la musique, les jeux de société, les préparations culinaires, l'anglais et le foot.

La commission des affaires scolaires remercie les bénévoles, les associations et les conseillers municipaux qui ont animé ou encadré ces activités.

Le questionnaire de satisfaction adressé aux parents a permis de confirmer que les enfants étaient ravis des activités auxquelles ils avaient participé.

A la rentrée 2016, l'école de musique de Vienne et Moulière et la section Karaté du CGSJA ont de nouveau répondu présent.

Nous recherchons de nouvelles animations et nous faisons appel à tous les bénévoles désireux de consacrer un peu de temps aux enfants (travaux de jardinage, aide aux devoirs, ...).

La Qualité pour Tous les Budgets



MAISONS BOUTILLET

Constructeurs de Maisons Individuelles depuis 1948

Tel : 05 49 46 37 16

www.maisonsboutillet.fr

Neuiges s'efface sur la voie publique, réservé pour nos clients.

ECO HYGIÈNE



Stéphane MALLET

06 80 06 93 50

contact@ecohygiene.fr

2 Sentier des Douves - 86340 NOUAILLÉ-MAUPERTUIS
Dépôt: ZA de la Bouldière - 86340 NIEUIL L'ESPOIR
Tél. 05 49 41 25 17 / Fax 05 49 53 46 48

SYNDICAT INTERCOMMUNAL à VOCATION SCOLAIRE DE JARDRES POUILLE TERCE (S.I.VO.S.)

Les effectifs : 343 enfants à ce jour.

REPARTITION DES EFFECTIFS SCOLAIRES 2016 / 2017 DU SIVOS				
Communes d'origine des enfants	Ecole de Jardres	Ecole de Pouillé	Ecole de Tercé	Totaux
Jardres	43	26	43	112
Pouillé	34	19	26	79
Tercé	57	34	49	140
sous/totaux	134	79	118	331
Civaux		1	1	2
Chauvigny	2	1	2	5
Couhé			1	1
Fleuré			1	1
Goux			1	1
Valdivienne	1	1		2
sous /totaux	3	3	6	12
Totaux	137	82	124	343

Le Syndicat Intercommunal à VOcation Scolaire (S.I.VO.S.) de Jardres-Pouillé-Tercé a été créé il y a 40 ans en septembre 1976.

Contrairement à certains propos, ce Regroupement Pédagogique Intercommunal a été bénéfique et demeure encore indispensable pour améliorer les conditions de fonctionnement des écoles tant sur le plan pédagogique que sur le plan de l'organisation scolaire en général.

Sans SIVOS il n'y aurait pas de ramassage scolaire. Imaginons 200 à 250 véhicules transitant entre Tercé et Jardres traversant la N 151 matin et soir.

C'est grâce au SIVOS qu'une école maternelle a vu le jour avec un partage des coûts de fonctionnement entre les 3 communes (salaires notamment de 5 ATSEM et 1 secrétaire)

N'oublions pas les participations du SIVOS au financement intégral des séances de piscine dans l'apprentissage de la natation pour les CE2, CM1 et CM2, des fournitures scolaires et matériel pédagogique complémentaire, l'aide financière pour les coopératives scolaires et les voyages scolaires ...

Nouvelles modalités d'admission des enfants dans les cars du ramassage scolaire mises en place par le Conseil Départemental

Une carte de transport par élève à lecture sans contact sur le smartphone du chauffeur est utilisée depuis la rentrée 2016.

Cette carte servira à votre enfant pendant toute sa scolarité jusqu'en terminale.

NE PAS l'EGARER ou la perdre car elle sera nécessaire à votre enfant tous les jours, à chaque montée dans le bus.

Les années où il ne prendra pas le bus, vous devrez la conserver précieusement chez vous.

Cette carte sera reconnue chaque année dès le jour de la rentrée scolaire par le smartphone actualisé du conducteur du bus

D'où NECESSITE de retourner au plus tard le 20 juin la fiche de renseignements pour saisie des inscriptions sur le logiciel du Département, saisie réalisée par la secrétaire du SIVOS (vous n'aurez aucune saisie à effectuer en maternelle et primaire). Les parents fourniront leur adresse mail et N° de téléphone portable pour être informés par SMS ou MAIL de problèmes éventuels de transport (neige, verglas, ...).

Le chauffeur connaîtra ainsi les noms des élèves transportés (assurance), le nombre d'enfants à bord et le nombre d'enfants à prendre en charge à l'arrêt suivant.

Rappel de quelques consignes

Afin d'éviter que se renouvellent certains comportements d'enfants nécessitant l'intervention des accompagnatrices dans le car de ramassage scolaire pour mettre un terme à quelques incivilités

(crachats, bousculades, voire bagarres ou insultes...etc) ou ma propre intervention pour des faits plus graves, je souhaite solliciter votre aide auprès de votre enfant pour la bonne marche de ce service. Quelques rappels de bonne conduite, le respect des consignes des accompagnatrices et notamment l'interdiction de détacher la ceinture de sécurité pendant les trajets nous permettraient de maintenir la sécurité à bord.

Je souhaite rappeler que ce service de ramassage scolaire n'est pas obligatoire. En cas de faute grave, je peux être amené à demander au Service des Transports du Conseil Départemental, comme j'ai dû le faire déjà, des sanctions à l'encontre des enfants et donc des familles, pouvant aller jusqu'à l'exclusion temporaire voire définitive du ramassage scolaire de l'enfant ou des enfants concernés.

- Les enfants doivent monter le matin et descendre le soir devant l'école de la commune du domicile des parents

- Aucun changement d'itinéraire ou de bus n'est autorisé sur la seule initiative de l'enfant ou de ses parents. Toute demande de dérogation écrite et motivée doit être sollicitée pour accord auprès du Conseil Départemental via le secrétariat du SIVOS qui fera la démarche.

- Si un enfant arrive en retard le matin après le départ du bus, les parents doivent l'accompagner à son école et attendre l'heure d'ouverture de l'école (Il n'est plus sous la responsabilité du SIVOS).

- De plus la responsabilité du SIVOS et de son personnel est totalement dérogée si l'enfant monte dans le bus le matin avant l'arrivée des accompagnatrices.

- Il serait judicieux de prévenir les accompagnatrices lorsque vous prenez en charge vos enfants exceptionnellement à la sortie de l'école afin d'éviter des recherches inutiles entraînant un retard du service de ramassage du SIVOS et du collègue par voie de conséquence.

- De plus afin d'éviter tout reproche et surtout tout incident ou accident sur la voie publique à la descente du car le soir, tout enfant du primaire qui n'a pas l'autorisation de rentrer seul à son domicile doit être attendu, par ses parents ou toute personne autorisée par écrit, devant la porte de sortie du bus et non dans votre véhicule en stationnement sur le parking. (même procédure que pour les enfants de maternelle) et ceci quelle que soit la météo du

moment. Sinon l'enfant sera dirigé vers la garderie payante de Jardres, Pouillé ou Tercé.

Usage ponctuel du car : Prendre contact plusieurs jours à l'avance auprès du secrétariat du SIVOS ou auprès du Président du SIVOS qui vous précisera toute les démarches administratives à effectuer auprès du Conseil Départemental.

Comptant sur votre compréhension afin que ce service perdure en toute sécurité pour les enfants.

Jean-Paul PANICAUD, Président du S.I.V.O.S

Les comptes du SIVOS

Le compte de gestion 2015 du Comptable du Trésor, le compte administratif 2015 et le budget 2016 ont été adoptés le 29 février 2016.

Le compte administratif 2015 se résume comme suit :

Investissement :

Déficit de l'exercice 2014 reporté en 2015	- 2 221,93 €
Recettes réalisées en 2015	+ 3 050,93 €
Dépenses réalisées en 2015 :	- 3 369,87 €
Solde déficitaire de clôture	- 2 540,87 €

Fonctionnement :

Excédent exercice 2014 reporté en 2015	+ 23 193,80 €
Recettes réalisées en 2015	+ 182 891,60 €
Dépenses réalisées en 2015 :	- 187 008,65 €
Solde excédentaire de clôture	+ 19 076,75 €

Le Budget primitif 2016 s'équilibre comme suit :

Recettes et Dépenses d'Investissement : 4 300 €

Recettes et Dépenses de Fonctionnement : 221 950€

Pour équilibrer le budget il est fait appel à la contribution des communes qui s'élève cette année à 202 414,12 € contre 182 306,20 € en 2015, se répartissant de la façon suivante :

Participation Commune de Jardres : 83 888,33 €

Participation Commune de Pouillé : 43 323,58 €

Participation Commune de Tercé : 75 202,21 €

Conseil Syndical

Le Comité Syndical est composé de :

Commune de Jardres :

Mme CHARAUREAU Valérie,

Mme BOUTILLET Nelly,

M. RONDA William.

Commune de Pouillé

Mme MEADER Aurélie

Mme VIGNER Annabelle
M. CASSAGNABERE Alain
Commune de Tercé
Mme FOURNIER Aurélie
Mme POLO Christine
M. PANICAUD Jean-Paul

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND POITIERS

LES ETAPES DE LA MISE EN PLACE DE LA NOUVELLE INTERCOMMUNALITE

Depuis 1^{er} janvier 2017, la Communauté de Communes de Vienne et Moulière a intégré un regroupement de 5 intercommunalités (le Pays Mélusin, Grand Poitiers, Val Vert du Clain, Vienne et Moulière et une partie du Pays Chauvinois) qui n'existent plus juridiquement. Une nouvelle intercommunalité de 40 communes a vu le jour. Elle s'étend de Rouillé à la Puye, d'ouest en est, et de Marigny-Brizay à Saint-Sauvant, du nord au sud, regroupant plus de **194 500 habitants**.

La nouvelle carte de Grand Poitiers

40 communes composent la nouvelle communauté d'agglomération



(la NR)

Cette intercommunalité a pour quelques mois le statut de **communauté d'agglomération**. Elle aura entre 1 et 2 ans pour harmoniser ses compétences sur son nouveau territoire. Courant 2017, elle prendra la forme d'une **communauté urbaine**.

Les maires ont souhaité conserver le nom « **Grand Poitiers** ». Le siège est l'hôtel de ville de Poitiers.

16 janvier 2017 : Le nouveau conseil se met en place.

Un bureau communautaire exécutif de 30 membres (1 président, 15 vice-présidents et 14 présidents

délégués) a été officiellement installé le 16 janvier. Parmi les élus issus de l'ex-CCVM, Pascale Guittet, maire de Pouillé et conseillère départementale est vice-présidente déléguée en charge de la commission sécurité et des ERP, Guy Andrault, maire de Savigny est vice-président en charge des contractualisations avec les partenaires institutionnels. Gérard Herbert, maire de Chauvigny est vice-président en charge du tourisme.

23 janvier 2017 : Désignation des représentants

Le nouveau conseil désigne des représentants dans les organismes.

17 février 2017 : Débat des orientations budgétaires

Présentation du rapport d'orientations budgétaires au conseil communautaire et vote de l'extension des compétences de Grand Poitiers correspondant à celles obligatoires d'une communauté urbaine à l'ensemble du territoire.

31 mars 2017 : Vote du budget

Vote du budget 2017 au conseil communautaire et vote du passage en communauté urbaine.

Juin 2017 : Passage en communauté urbaine

Mi-2017, l'intercommunalité acquiert les compétences obligatoires d'une communauté urbaine puis décide de se transformer en communauté urbaine. La préfecture entérinera la décision par un arrêté préfectoral.

La gouvernance



Le bureau communautaire est l'organe exécutif, il débat des grandes orientations et dossiers en cours, et examine les propositions des commissions thématiques avant de les soumettre au conseil communautaire.

Le conseil communautaire est l'organe décisionnel de la communauté urbaine, à l'instar des conseils municipaux pour les communes. Il compte 91 conseillers titulaires, élus au sein des conseils

municipaux des communes membres. Le nombre de conseillers par commune est défini en fonction du nombre d'habitants de celle-ci. Chaque commune a au moins 1 conseiller communautaire. Christian Richard est le conseiller communautaire de Tercé et comme toutes les communes qui n'ont qu'un seul représentant, un représentant suppléant est désigné : Christine Polo pour Tercé.

Les séances du conseil communautaire, ouvertes au public, se tiennent au centre de conférences Toumaï, près de la gare de Poitiers.

Les compétences

Cette nouvelle communauté urbaine a en charge les **compétences obligatoires** suivantes : économie, urbanisme, enseignement et recherche, tourisme, mobilité, eau et assainissement, voirie, ordures ménagères, équipements sportifs d'intérêt communautaire (piscines, gymnases, patinoire,...), certains équipements culturels d'intérêt communautaire (Théâtre-Auditorium de Poitiers, Conservatoire, Beaux-Arts, Musée du vitrail de Curzay-sur-Vonne, Donjon des aigles de Chauvigny,...).

L'exercice des **compétences facultatives** ci-après sera décidé par les élus de la nouvelle intercommunalité : éclairage public, politique d'aide au sport, animation du patrimoine, développement numérique du territoire, activités socio-culturelles (dont Musiques et contes en Vienne et Moulière), activités sportives, action sociale : petite enfance, jeunesse. Cette compétence est optionnelle et aura deux ans pour être ou non intégrée. **Rien ne change dans ce domaine au 1^{er} janvier 2017.**

A l'exception de l'éclairage public, la totalité de ces compétences facultatives étaient gérées par la CCVM.

Un site internet, intitulé « Vers un nouveau Grand Poitiers », a été mis en place pour informer les habitants des 40 communes concernées des changements qui les attendent.

<http://un-nouveau-grand-poitiers.fr/>

LA POLITIQUE ENFANCE-JEUNESSE

La politique enfance et jeunesse développée par la communauté de communes va continuer à s'appliquer sur son territoire en 2017. Elle comprend **l'accueil des 3-17 ans et la Maison de la petite enfance.**

Accueil 3-17 ans

L'organisation et l'animation des activités pour les jeunes de 3 à 17 ans ont été confiées à la Ligue de l'Enseignement-FOL de la Vienne depuis janvier 2014. Il comprend : l'Espace'Enfance (anciennement la Ferme de Loisirs) et l'Espace'Ados (comprenant plusieurs lieux d'accueil pour adolescents).

L'Espace'Enfance

L'Accueil de Loisirs Jeunesse Vienne et Moulière est agréé par la DRJSCS (Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse et des Sports et de la Cohésion Sociale). Sont accueillis les enfants de 3 à 11 ans de l'ensemble de la communauté de communes sur le site de la Brunetterie à Sèvres-Anxaumont.

La mise en place d'un système de transport avec des minibus 9 places et avec une société de taxi est possible à la sortie des écoles du territoire pour les familles le demandant les mercredis pendant les périodes scolaires, afin de favoriser l'accessibilité aux loisirs pour tous. Le tarif est de 1€ par enfant.

L'Espace'Enfance est ouvert :

- sur les périodes hors vacances scolaires, les mercredis de 12h à 18h30 avec ou sans repas.
- pendant les périodes de vacances scolaires, tous les jours de 7h30 à 18h30. De nombreuses activités seront proposées avec des thématiques (jeux traditionnels, grands jeux, sorties, activités manuelles, etc.)



Sur le site internet, on trouve : les pièces à fournir pour le dossier d'inscription, les tarifs, le projet pédagogique.

<http://www.86.assoligue.org> - onglet « accueil de loisirs »

Siège : Ligue de l'enseignement, 18 rue de la Brouette du Vinaigrier 86000 Poitiers

Téléphone : 05.49.38.37.46

La Vie Intercommunale

Lieu d'accueil sur le territoire: Domaine de la Brunetterie, 86800 Sèvres-Anxaumont - 05.49.56.67.87

Email : accueildeleisirsvm@laligue86.org

L'Espace'Ados

L'Espace'Ados est un accueil de loisirs pour les jeunes âgés entre 11 à 17 ans sur l'ensemble de la communauté de communes Vienne et Moulière.

Plusieurs temps d'ouverture sont proposés :

- Hors vacances scolaires les vendredis de 19h30 à 22h et le samedi de 11h à 15h à St Julien l'Ars, ainsi qu'un vendredi par mois sur les communes de Lavoux, Bonnes et Savigny de 20h à 22h (à partir de 10 ans).
- Pendant les vacances scolaires du lundi au vendredi principalement de 14h à 18h.



Un transport est mis en place sur l'ensemble de la communauté de communes pour les jeunes moyennant une carte de transport de 10 trajets pour 4 €.



Des activités sportives, manuelles, culturelles,... mais aussi des sorties et des rencontres inter-secteurs sont programmées ainsi que des séjours, des mini-camps, des chantiers pépites ; ces derniers consistent à créer ou rénover un bien communal et, en échange, les jeunes participants reçoivent des pépites réutilisées pour financer leurs loisirs.



Pour s'inscrire, il suffit de retourner le dossier d'adhésion complété, accompagné d'un chèque de 12 €. Pour recevoir le dossier, n'hésitez pas à nous contacter :

-par mail : espacados@laligue86.org

-par téléphone : 06.70.63.72.88. ou 05.49.50.60.15. (sur les temps d'ouverture)

-au siège de la Ligue de l'Enseignement (86) : 05.49.38.37.46.

-sur notre site internet :

<http://www.86.assoligue.org/> (rubrique « accueil de loisirs espace'ados »)

La Maison de la petite enfance

2 chemin de la Brunetterie - 86800 Sèvres-Anxaumont.



Ouverte depuis août 2015, la Maison de la petite enfance s'adresse aux enfants, aux parents et aux assistantes maternelles pour leur offrir des services adaptés. Elle facilite les démarches des parents (un seul lieu bien identifié) et offre un meilleur repérage des services offerts. Elle permet aussi une mutualisation des espaces.

- Le multi-accueil de 20 places.

Pour tout renseignement : Christelle Churlaud, directrice de la Maison de la petite enfance - maison.petite.enfance@vienne-mouliere.fr - 05.49.55.72.00.

- Le Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) ouvert 2h/ semaine, le mercredi de 9h30 à 11h30 hors vacances scolaires.

LAEP Vienne et Moulière - Maison de la Petite Enfance, 2 chemin de la Brunetterie, 86800 Sèvres-Anxaumont - 05.49.55.72.01. laep@vienne-mouliere.fr

- Le Relais Assistantes Maternelles (RAM), poursuite de l'activité dans les locaux de la Maison de la petite enfance et dans les communes.

Responsables du relais : Nathalie Pineau et Élise Ennon : Tél. 05.49.55.72.01.

Consulter l'annuaire des assistantes maternelles sur le site du Conseil Départemental.

RAM - Maison de La Petite Enfance, 2 chemin de la Brunetterie, 86800 Sèvres-Anxaumont.

ram@vienne-mouliere.fr

MUSIQUE ET CONTES EN VIENNE ET MOULIERE

En 2016, plusieurs spectacles musicaux ont été proposés dans différentes communes de la CCVM : La Quincaille, Patricia Prévost et Michel Précastelli, Pacific Big Band, Alain Chamfort, Octave et Anatole et les Voizins Team. Une journée avec différentes animations dédiée aux jeunes a eu lieu à Pouillé.



8 rendez-vous sont prévus au cours de l'année 2017 :

- 25 mars, Alain Sourrigues à Lavoux
- 1^{er} avril, Trip Tuck et Thunder Clap (école de musique) à La Chapelle Moulière
- 20 mai, Julot Torride au Friaula à Tercé
- 10 juin, Cirque Octave Singulier à St Julien l'Ars
- 30 septembre, Mélophony à Liniers
- 14 octobre, La Rencontre à Sèvres-Anxaumont
- 4 novembre, Simplecom' à Bonnes
- 25 novembre, Les Goules Poly à Bonnes.

LES DECHETERIES

Horaires et fonctionnement

Tous les déchets que vous ne pouvez pas mettre dans votre poubelle, parce qu'ils sont trop gros, trop encombrants ou tout simplement polluants, doivent être emmenés dans une déchèterie.

Trois déchèteries intercommunales implantées à Saint Julien l'Ars, Sèvres Anxaumont et Bonnes permettent aux usagers de la communauté d'évacuer leurs déchets autres que les ordures ménagères. Les déchèteries sont intercommunales, ce qui permet ainsi à tous les habitants des communes membres de la communauté de pouvoir les utiliser aux heures d'ouverture.

Le broyage des branches est possible à la déchèterie de Sèvres-Anxaumont.

Attention tous les apports en déchèteries sont réglementés (voir le règlement intérieur).

Pour tout autre renseignement : Audrey Tounissou, 05.49.56.97.39.

Audrey.tounissou@granpoitiers.fr

Accueil du public : 42 rue de Chauvigny, 86800 St Julien l'Ars.

Du changement depuis le 1^{er} janvier 2017 : les sacs bleus et jaunes pourront être collectés avec le sac noir chaque semaine. Les principes du tri restent inchangés.



Les horaires d'ouverture des déchèteries :

	SAINT-JULIEN-L'ARS	BONNES	SEVRES-ANXAUMONT*
LUNDI	8h-12h	14h-18h	14h-18h
MARDI		14h-18h	14h-18h
MERCREDI	14h-18h	8h-12h	14h-18h
JEUDI	8h-12h		14h-18h
VENDREDI	8h-12h / 14h-18h	14h-18h	
SAMEDI	8h-12h / 14h-18h	8h-12h	14h-18h

* Fermeture avancée à 17h du 15 novembre au 1^{er} février.

La Vie Intercommunale

Les déchets acceptés par déchèterie :

DECHETS ACCEPTES	SAINT-JULIEN-L'ARS	BONNES	SEVRES-ANXAUMONT
Cartons			
Déchets verts			
Ferraille			
Tout-venant (encombrants)			
Mobilier			
Gravats			
Batteries			
Piles, cartouches imprimante			
Huile de moteur			
DEEE (déchets d'équipement électrique et électronique)			
Peinture et dérivés			
Amiante (plaques - de 2 m.)			
Lampes à économie d'énergie			

CUISINES REFERENCES



Votre Créateur Cuisiniste
Michel Choumil

65 route de Paris
86360 Chasseneuil du Poitou
05 49 88 75 20

E.H.P.A.D. de la BRUNETTERIE

LES ACTIVITES DE L'ANNEE

Plusieurs manifestations intergénérationnelles :

- le carnaval avec les enfants de la commune de Sèvres Anxaumont en mars 2016, avec « la ferme de Boubou ».



- Les mercredis jeux où nous nous rendons à l'école de Bignoux, dans le cadre des activités périscolaires, une fois par mois.

- Des ateliers peinture et bricolage avec les enfants de l'IME deux fois par mois.

- Une veillée aux noix en novembre.

- L'arbre de Noël avec les enfants du personnel de l'EHPAD le 11 décembre, autour du spectacle de Jeff Magic.

- Le marché de Noël des « Doigts de Fée » avec le goûter des familles le 18 décembre.

- Une journée portes ouvertes et un repas champêtre organisés avec les résidents et les familles en juin. Les objets réalisés par les résidents sont mis en vente par l'association « les Doigts de Fées », les recettes permettant chaque année de racheter le matériel nécessaire au bricolage des résidents, et de financer les sorties.

- Les anniversaires fêtés tous les mois ont été l'occasion d'accueillir des artistes variés.

- Des échanges sont faits régulièrement avec les EHPAD « Les Châtaigniers » de Chauvigny, « Théodore Arnault » de Mirebeau, et « Les Capucines » à Civray :

- Une journée autour du pain avec « les Talmeliers de Terrignis », en mai.

- Un concours de chars fleuris à Mirebeau.



- Une journée pêche à l'étang de la Chapelle Viviers en juin.

- Une journée guinguette aux îles de Payré en septembre.

- Une journée d'échange gastronomique à l'EHPAD « Les Châtaigniers » de Chauvigny à l'occasion de la semaine du goût en octobre.

Nous remercions les bénévoles qui sont venus, régulièrement ou occasionnellement, nous aider dans les animations.

NOUVEAUTES 2016

- Atelier vannerie, tous les 15 jours, animé par Christiane JALLAIS.



- Groupe de lecture un jeudi par mois, animé par Mme PARENT et des bénévoles de Sèvres Anxaumont.

- Les tricoteuses tiennent salon à l'EHPAD un jeudi par mois. Ce groupe est ouvert aux personnes extérieures, renseignez-vous auprès des animatrices de l'EHPAD pour les dates.

Nous accueillons depuis janvier 2016 le chien ORAN qui a fait son intégration 3 jours par mois et qui sera présent à l'EHPAD une à deux semaines par mois en 2017.

SORTIES

✓ Sortie à Coulon, dans le marais poitevin début juillet.

✓ Tour de France à Paizay le sec.

✓ Durant tout l'été, pique-nique à l'étang de Savigny l'Evescault.

✓ Sortie à la Vallée des singes avec les familles en septembre.

✓ Sortie au centre-ville de Poitiers en octobre et en décembre.

✓ Deux agents accompagnent des résidents à la piscine de la Ganterie, une fois par mois.

✓ Sortie à la bibliothèque de Sèvres ou Jardres une fois par mois.

PROJET 2017

Un séjour à l'île de Ré est prévu du 15 au 19 mai 2017 pour 6 résidents.

ACCUEIL DE JOUR

Rappel : L'EHPAD propose 6 places en accueil de jour. Nous accueillons à la journée les personnes âgées vivant à domicile qui souhaitent préserver des contacts sociaux et se divertir en réalisant diverses activités (cuisine, gym, jardinage, atelier mémoire...). Cet accueil est possible du lundi au vendredi de 9h30 à 17h. Tarifs : de 34,40€ à 39,90€ par jour en fonction de la dépendance de la personne âgée, repas inclus. Des essais sont possibles. N'hésitez pas à consulter notre site internet : www.ehpad-la-brunetterie.org

ASSOCIATIONS INTERCOMMUNALES

Nous présentons les associations ou clubs à dimension intercommunale dans les domaines social, culturel et sportif qui s'inscrivaient dans l'ex-CCVM.

DOMAINE SOCIAL

MISSION LOCALE D'INSERTION DU POITOU

La Mission Locale d'Insertion du Poitou (MLI) à votre écoute et à votre service !



La MLI accueille tous les jeunes sortis du système scolaire et qui souhaitent être conseillés et guidés pour réussir leur insertion professionnelle.

Les demandes sont variées : faire le point sur son orientation, rechercher une formation, être conseillé dans sa recherche d'emploi, s'informer sur les aides utiles au quotidien...

La MLI propose aussi une offre de services en direction des entreprises de façon à :

- Promouvoir leurs activités,
- Analyser leurs besoins,
- Rapprocher employeur et candidat pour un recrutement réussi,
- Sécuriser le parcours professionnel.

Pour obtenir des informations régulières sur notre actualité : Connectez-vous sur le site de la MLI www.mli-poitiers.asso.fr et page Facebook

www.facebook.com/MLIDuPoitou

Pour prendre rendez-vous : 05.49.30.08.50.

Un accueil au siège de la MLI :

30 rue des Feuillants à Poitiers – tous les jours sauf le mardi après-midi.

Un accueil de proximité (sur rendez-vous) : Au sein du Pôle Economie Emploi, 5 rue de l'Industrie à Mirebeau.

VIENNE ET MOULIERE SOLIDARITE



VMS, plus que jamais solidaire !

Vienne et Moulière Solidarité, association créée en 2013, a pour objectif de proposer un emploi, une formation et un accompagnement socio-professionnel à des habitants éloignés de l'emploi de notre territoire.

Notre activité support, notre « second cœur de métier », après l'insertion, est la rénovation du bâti.



Rénovation du presbytère à Bonnes

En 2016, nous avons travaillé sur le beau projet de la rénovation du presbytère de Bonnes, qui s'achèvera en 2017, pour devenir une maison des associations.

Mais après 3 ans d'existence, nous avons également dû nous adapter à la conjoncture : moins de grands chantiers de longue durée, comme

celui des Grassinières ou de Bonnes, et plus de chantiers plus courts. Pour cela, nous avons mis en œuvre deux équipes qui travaillent de manière parallèle.

En 2016, nous sommes ainsi intervenus au Château du Touffou, à Tercé pour rénover le mur de l'école et construire un appentis au local technique, à Saint-Julien-L'Ars pour rénover un ancien local technique en salle associative, à Vernon où nous avons travaillé sur le mur du cimetière et à la rénovation d'une ancienne cave voûtée... mais également, à la marge, chez quelques particuliers pour des travaux bien précis.



Rénovation d'une cave voûtée à Vernon

longue durée (2 salariés).

Mais VMS en 2016, c'est également beaucoup de projets ! Nous avons lancé un travail de réflexion sur le projet stratégique de l'association, qui doit faire face à l'évolution de son environnement. Ce travail passionnant a été réalisé grâce à un dispositif local d'accompagnement, et à l'implication de l'ensemble des acteurs qui gravitent autour de VMS : les bénévoles, les administrateurs, les salariés, mais également les citoyens et habitants qui ont envie de s'impliquer pour plus de solidarité sur leur territoire.

Le Conseil d'administration de VMS sera amené à voter le 10 janvier prochain sur le projet stratégique, qui prévoit notamment de développer de nouvelles actions solidaires pour répondre aux besoins de l'ensemble de la population sur le territoire !

Et pour cela, nous avons besoin de l'ensemble de nos partenaires, et de l'énergie et l'engagement des habitants de ces communes de Vienne et Moulière, qui si elles ne constituent plus une entité administrative, sont toujours pour nous un point d'ancrage et des vecteurs essentiels de citoyenneté et de solidarité !

Très bonne année 2017 à tous.

Clémence Pourroy, directrice, pour VMS.

Contact : VMS, 3 chemin de la Brunetterie, 86800 Sèvres-Anxaumont – 05.16.08.43.11.

DOMAINE CULTUREL

ECOLE DE MUSIQUE VIENNE ET MOULIERE



Le plaisir de jouer de la musique ou de chanter en chœur est accessible près de chez soi ! À l'école de musique Vienne et Moulière,

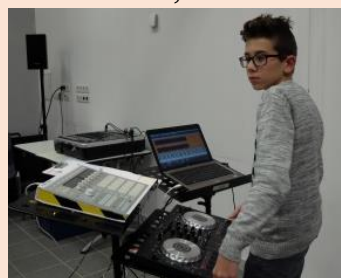
au sein d'une structure dynamique portée par une équipe d'enseignants de qualité qui intervient sur St Julien l'Ars, Sèvres-Anxaumont, Bonnes, Bignoux, et, depuis cette année, Savigny-L'Evescault.

Ainsi, nous avons accueilli 31 personnes en 2016, dont 4 sont partis pour réintégrer soit un parcours de formation (2 salariés), soit un emploi de

Que l'on soit débutant ou confirmé, jeune ou moins jeune, qu'on préfère se la jouer solo ou plutôt en groupe, qu'on se sente plutôt **classique** ou **rock**, plutôt **jazz** ou bien **électro**, il y a une réponse à presque toutes les envies dans la palette des instruments, des ateliers et des ensembles musicaux proposés. Et si les styles déjà pratiqués ne suffisent pas, il est encore possible de créer un mini atelier à partir de 3 musiciens !

L'école offre à ses adhérents une pratique vivante de la musique ponctuée de stages, de concerts en public, d'animations variées sur le territoire de la communauté de communes et au-delà.

Cette année, outre l'ouverture d'une classe de



violoncelle, le succès des stages d'été a ouvert l'école sur la musique électro avec la création de nouveaux cours de guitare électrique, de DJ et de MAO (musique

assistée par ordinateur).



Venez découvrir toutes ces activités lors des manifestations publiques qui auront lieu au cours de l'année 2017:

- « **A travers chants** » avec les Harmonies le 15 janvier à Bonnes.
- **Animation par Note'in Jazz** au Musée Ste Croix le 29 janvier.
- Le **stage d'harmonie** le 18 mars à Bonnes.
- **Musiques et Contes** accueillera Thunderclap et Triptuck le 1^{er} avril à Bonnes.
- La **soirée cabaret** le 8 avril à Bignoux.
- La **fête de l'école** le 29 juin à Bonnes.



Site internet :

www.musique-vienneetmouliere.blogspot.fr

ATELIER INTERCOMMUNAL PATRIMOINE HISTOIRE (AIPH)



L'Atelier Intercommunal du Patrimoine et de l'Histoire (AIPH) de Vienne et Moulière est une association créée en 2014. Cette association regroupe des passionnés de l'histoire et du patrimoine du territoire et de son voisinage proche. L'association a pour but de développer régulièrement des échanges et du soutien mutuel entre adhérents et de réaliser en commun des actions auprès du public pour la découverte de l'histoire et du patrimoine.

Un groupe a conçu en 2015 une exposition sur la pierre sculptée des façades de certains monuments parisiens, pierre issue des carrières locales. Ainsi la façade du Centre Administratif de Montrouge, construit en 1934, montre des sculptures en pierre de Lavoux et le Palais des Colonies à Paris, construit en 1931 est orné de sculptures en pierre de Tercé. Cette exposition a tourné en 2016 sur différentes communes : à Lavoux en janvier, à St Julien l'Ars en avril, à Tercé en mai/juin, à Jardres en juin/juillet, à Sèvres en septembre lors des journées du Patrimoine, à Poitiers (maison de la Gibauderie) en novembre.

L'association a proposé deux conférences : le 11 mars avec Jean-Henri Calmon sur le réseau Renard et le 18 mars avec Georges Pagé sur l'aviation pendant la bataille de la Marne.

En 2017, l'exposition sur la pierre continuera de tourner et sera en janvier/février à Savigny L'Evescault. Une exposition de photographies de Marc Deneyer est prévue à Saint Julien l'Ars du 14 au 23 avril.

L'association continue de travailler, dans cette période du Centenaire de la Première Guerre Mondiale, sur les Poilus des différentes communes, les monuments aux morts et les morts pour la

France. Une exposition autour des soldats de 14-18 est prévue pour la fin d'année.

Mail : [http://www.aiph86.fr/](mailto:www.aiph86.fr)



Inauguration de l'exposition sur la pierre à Tercé en présence des professeurs de l'école de Jardres qui avaient quelques années plus tôt travaillé sur la pierre de Tercé et les monuments parisiens.

DOMAINE SPORTIF

Voici ci-dessous quatre clubs à dimension intercommunale qui bénéficient de structures réalisées par la Communauté de communes. Ils sont impliqués sur le territoire avec des équipes de bénévoles et de salariés :

TENNIS CLUB VIENNE ET MOULIERE



Le tennis club Vienne et Moulière, c'est 160 adhérents, 76 jeunes et 84 adultes. Un club loisir mais également plusieurs équipes jeunes et

adultes en championnat.

- Un tournoi séniors 4^{ème} et 3^{ème} série
- Plusieurs tournois multi-chances (TMC) pour les jeunes
- Tournois pédagogiques pour les – de 11 ans
- 8 équipes jeunes
- 1 équipe femmes + 35 ans : D1
- 3 équipes hommes + 35 ans : D1 / D4 / D4
- 1 équipe hommes + 55 ans : D1
- 3 équipes séniors hommes : pré-régionale/D3/D4
- 2 équipes séniors femmes : régionale / D3
- 1 équipe hommes +60 ans départementale

Enseignement de qualité et forte implication de notre moniteur, Frédéric DUBUC, arrivé au TCVM depuis 2 ans est un atout majeur pour notre club, nos équipes : montée de notre équipe hommes en pré-régionale cette saison et les femmes en régionale.

La Vie Intercommunale

Fort de l'investissement des joueurs et des joueuses, l'enseignement y est aussi pour beaucoup.

Le club continue son intervention dans les écoles de St Julien l'Ars dans le cadre de l'accompagnement du temps scolaire GS, MS, CP et CE1.



Tournoi 2017



Temps d'Activités Périscolaires

4 classes pour le tennis à l'école : 2 classes à Sèvres-Anxaumont, 1 classe à Jardres et 1 à St Julien l'Ars. Notre tournoi a eu lieu cette année du 26 octobre au 13 novembre 2016, 4^{ème} et 3^{ème} séries, SD et SM.



Début de l'école de tennis

Grâce à plusieurs subventions, conseil départemental, plusieurs communes et participation du club, nous avons fait l'acquisition d'un lanceur de balles permettant à l'enseignant d'être à côté du joueur pour une meilleure correction.

Un terrain de beach tennis a vu le jour à côté des terrains de tennis. Le beach tennis se joue sur le

sable, en double, sans rebond et avec des raquettes pleines et pieds nus.

N'hésitez pas à venir découvrir notre club, il est ouvert chaque jour de 17h à 22h, notre enseignant vous y accueillera.

L'adhésion au club est possible toute l'année avec tarif dégressif selon la période. Présence du club à la journée des associations. Journée portes ouvertes en septembre.

Informations :

Tel : 06 72 71 54 73 / 05 49 56 63 60

tennisclubviennemouliere@gmail.com

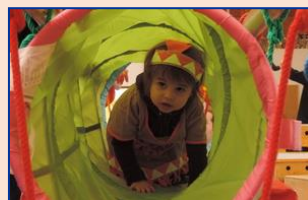
CLUB GROUP'OMNISPORTS DE ST JULIEN L'ARS

Le Club Group'omnisports de Saint Julien l'Ars (CGSJA) propose diverses



activités sportives encadrées par plusieurs salariés diplômés d'état et de nombreux bénévoles diplômés. Près de 500 adhérents ont rejoint le CGSJA pour la saison 2016/2017 !

- La Gymnastique Artistique : cette discipline se pratique en loisir comme en compétition et consiste à réaliser des acrobaties maîtrisées sur des



aggrès spécifiques. Nous accueillons les enfants à partir de 2 ans (Petite Enfance) jusqu'aux adultes, sur des cours adaptés aux envies et

aux aptitudes de chacun.

- La Teamgym : c'est une discipline compétitive par équipe où les gymnastes (à partir de 12 ans) doivent réaliser une chorégraphie d'ensemble et des acrobaties enchainées au sol et au mini-trampoline. Cette activité qui s'adresse aux acrobates en herbe ou confirmés connaît un grand succès tant pour son côté festif que pour le



programme acrobatique très attractif.

La section gymnastique du CGSJA organise, durant toute la saison, de nombreuses activités pour ces adhérents et notamment pour les plus jeunes comme

la « journée lapinoux » pour Pâques, la Soirée Halloween, la journée du Père Noël, le challenge jeunes... et bien d'autres encore.

- Le Karaté : il est à la fois un art martial et un sport de combat mais aussi une pratique sportive éducative et ludique. Le club propose la pratique du karaté en loisir et en compétition, pour les enfants à partir de 5 ans.

La pratique de ce sport permet aux enfants d'apprendre à canaliser leur énergie et de s'initier aux notions de respect, de maîtrise de soi et de fair-play. Le Karaté est aussi accessible pour les adultes et il permet d'acquérir une maîtrise technique via l'utilisation de toutes les armes naturelles du corps humain.

La section karaté du CGSJA organise de nombreuses activités pour ses adhérents comme la « Coupe du Samouraï », les passages de grades, des stages de perfectionnement technique et physique,...

- La Musculation : le CGSJA dispose d'une salle spécialisée équipée d'appareils de musculation et d'appareils de fitness. Désormais cette activité est proposée sur la base d'un fonctionnement en salle de sport associative où vous pourrez pratiquer la musculation dans une ambiance conviviale chère à notre association. Vous pourrez également bénéficier des conseils avisés des autres membres et de leur expérience.

- Le Cardio-boxing est une combinaison entre fitness et sports de combat sur un fond musical rythmé.

Accessible à tous, cette activité permet d'évacuer le stress, d'affiner sa silhouette et de muscler son corps.

- Des stages multi-activités, ouverts à toutes et à tous (à partir de 6 ans), sont aussi organisés pendant chaque période de vacances scolaires. Nous proposons des animations ludiques en gymnastique, trampoline, karaté, sports de balles, parcours, courses au trésor,....



Pour plus d'informations concernant ces stages :

<http://multiactivities.blog4ever.com/>



Site internet : www.cgsja.com

Contact :

cgsja86@gmail.com - karate.cgsja@gmail.com

Co-présidents : Laurent CHEZEAUX, Manuel COTINAUD et Pascal AUTEAU

UNION SPORTIVE CLUB DE KARATE

L'USCK qui après avoir flirté depuis plusieurs saisons avec les 200 adhérents, atteint cette saison un seuil historique depuis sa création en 1980 avec le chiffre de 215 licenciés.

L'association est implantée depuis de nombreuses années maintenant sur trois sections et dojos différents à savoir : A Chauvigny au dojo du Peuron, à Saint Julien l'Ars au dojo de la Communauté de Communes Vienne et Moulière et à Montmorillon au dojo du complexe sportif Jean Guillot.

Les possibilités d'entraînements pour les adhérents



sont multiples et variées en fonction de l'âge, des capacités et des envies de chacun. L'USCK propose également des stages organisés en week-end, pendant les vacances scolaires et fait intervenir fréquemment au cours de la saison des experts renommés.

L'USCK compte dans ses effectifs 96 enfants de 4 à 12 ans dans différents cours :

- Baby-Karaté : de 5 à 8 ans à Chauvigny et Saint Julien l'Ars.

- Karaté enfants : de 8 à 12 ans, plusieurs cours sont proposés dans les trois dojos avec la création cette saison d'une section enfants (9-13 ans) sur Montmorillon (tous les lundis soir de 18h30 à 19h30).



- Karaté loisirs ados/adultes :

Des cours de niveau sont proposés sur les trois sections toute la semaine.

- Karaté compétition : kata et combat, pour ceux et celles qui le désirent afin de participer à des épreuves de différents niveaux selon leurs capacités.

- Karaté Self-Défense :

Il a lieu tous les derniers vendredis de chaque mois, au dojo de Chauvigny avec la venue plusieurs fois dans l'année d'un expert dans le domaine.



- Le Body combat : cours spécifique au dojo de Chauvigny : tous les jeudis soir de 19h30 à 20h30. Il s'agit de techniques d'Arts Martiaux mis en chorégraphie, plus axé sur le cardio, sans percussions.

- Karaté full contact : C'est une nouveauté au dojo de Chauvigny. Tous les mercredis soirs, un cours est ouvert aux enfants de 8 à 12 ans et un cours pour les ados/adultes de 19h30 à 20h30.

- Perfectionnement de boxe : il a été mis en place pour s'aguerrir dans les disciplines pieds / poings (full contact et karaté contact) tous les jeudis soirs au dojo CCVM à Saint Julien l'Ars (19h30 à 20h45)

Contacts :

Site internet : www.usck-chauvigny.clubeo.com/

Facebook : <https://www.facebook.com/usckarate>

Email : contact@usckarate.com

Présidente Christine Tucholski : 06.03.46.36.51.

Directeur technique Gilles Tallon : 06.13.59.20.46.

UNION SPORTIVE JUDO



L'USJ 86 est une association sportive loi 1901 qui rassemble cinq sections dont la section USJ Vienne et Moulière. Cette union permet à l'USJ 86 d'afficher des résultats probants puisqu'elle est devenue la première école de Judo du Poitou-Charentes depuis 1993.

Des cours de judo vous sont proposés à partir de 4 ans par le club Vienne et Moulière au dojo de la communauté de communes situé à Saint-Julien L'Ars et le mercredi après-midi pour les plus jeunes à Sèvres-Anxaumont.

Quelques résultats :

La ligue Poitou-Charentes compte 150 clubs de



judo, notre section comporte 118 licenciés.

Deux nouvelles ceintures noires cette année : Max Lellouch, Philippe Huchet.

Parmi nos compétiteurs : Antoine, Victor, Juliette (tournoi national équipe), Hermelin (région), Romain (tournoi national), Thibaud (grande région), Anna (critérium national), Max (coupe de France) et enfin notre kimono bleu Ingrid encore parmi les 32 meilleures françaises de sa catégorie cette année (championnat de France individuel et par équipe).

Le baby-judo :

Les inscriptions peuvent se faire à partir de l'âge de 4 ans, le cours dure 45 mn, les enfants y apprendront à développer leur motricité. La remise des ceintures est un moment fort...



La Vie Intercommunale

Pour la remise de ses vœux 2016, le comité départemental de judo a choisi notre dojo. Cette cérémonie rituelle fut l'occasion de recevoir un grand nombre de ceintures noires, des anciens et des professeurs : les piliers du Judo dans notre région.



Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter le site : <http://www.usj86.com>

La salle omnisports à Tercé accueille de nombreux clubs de Tercé (badminton, entente pongiste, gymnastique volontaire, club foot) mais aussi d'autres clubs à

portée intercommunale (volley, badminton, twirling) dont voici les coordonnées :

Club Sportif Sèvres-Anxaumont Volley-Ball

Président : Hugues JULIE, 12 Chemin de la Croix Verron, 86800 Liniers.

Tél. 05.49.56.66.80./06.70.63.00.77.

Mail : cssavb86@gmail.com

Twirling

Présidente : Franciane BILLAUD, 89 rue de la Gare, 86800 Savigny L'Evescault.

Tél. 05.49.56.60.58.

Mail : twirling86800@live.fr

Badmixon

Président : Fabrice ROUSSEAU, Place des Carriers, 86800 Lavoux

Mail : badmixon@outlook.fr



Ravalement - Isolation - Hydrogommage

Par *Bouchet Frères*

LISTE DES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE

A. C. C. A. TERCE

Président : Monsieur FERRON Benoit, 6 les Basses Forges 86800 TERCE – Tél. 06.59.45.52.06.

carl.canneton@gmail.com

AMICALE SPORTIVE DE POUILLE - TERCE (football)

Président : Monsieur DARTHOUT Frédéric, La Roche 86340 FLEURE - Tél. 06.23.07.07.14.

Personne à contacter : missmarion86@gmail.com

ANCIENS COMBATTANTS

Président : Monsieur VENIEN Michel, 8 route d'Asnières 86800 POUILLE - Tél. 05.49.56.85.92.

lidonmuriel@orange.fr

ARTS PLASTIQUES

Personne à contacter : Madame SABOURIN Chantal – Tél. 09.79.04.12.27.

chantal.sabourin@wanadoo.fr

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

Co-Présidente : Madame DELANNOY Gaëtane, 29 rue des Essarts 86800 TERCE –

Gaetane.ape@gmail.com

BADMINTON VIENNE ET MOULIERE

Président : Monsieur RIGAUD Franck, 4 la Jacquetière 86800 TERCE - Tél. 05.49.56.09.95

badminton-terce@sfs.fr

LA BOULE TERCEENNE

Président : Monsieur MARTIN Aurélien, 2 les Basses Forges 86800 TERCE - Tél. 06.12.86.86.86.

la-boule-terceenne@laposte.net

COUNTRY PLAISIR

Président : Monsieur LAHEUX Bernard, 7 rue de la Gare 86340 NOUAILLE MAUPERTUIS – Tél. 06.60.34.21.26.

cedric.arrayago@orange.fr

laheux.bernard@wanadoo.fr

DONNEURS DE SANG BENEVOLES

Président : Madame COUSIN Marie-Christine, 33 rue des Petites Brandes 86800 TERCE – Tél. 05.49.56.84.67.

mchriscousin@gmail.com

ENTENTE AVICOLE

Président : Monsieur COUSSAY Yvon, 5 Le Pré Caillé 86800 TERCE – Tél. 05.49.56.68.23.

coussay.brigitte@wanadoo.fr

ENTENTE PONGISTE DE TERCE - SAINT JULIEN L'ARS

Président : Monsieur CARRE Fabrice, 7 rue des Peupliers 86800 TERCE –

Tél. 05.49.56.38.60./06.07.94.85.63.

ep-tercestjulien-tt@orange.fr

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Présidente : Madame GILLET Patricia, La Maisonneuve 86800 TERCE –

Tél. 05.49.42.07.93. /06.20.96.09.95.

gyterce@gmail.com

TERCE'ANIM

Présidente : Madame TOURAINE Françoise, 2 Champs Massé 86800 TERCE –Tél. 05.49.59.09.33.

ftouraine@orange.fr

TERCE DETENTE LOISIRS

Présidente : Madame DUDOIGT Annick, 10 Le Cherpre 86800 TERCE – Tél. 05.49.56.81.49.

annick.dudoigt@orange.fr

T.P.J MULTIMEDIA (club informatique)

Président : Monsieur AUDOUSSET Thierry – Tél. 06.63.70.22.71.

tpjmultimedia@gmail.com

VAPRVM (VALORISATION ET ANIMATION DU PATRIMOINE RURAL EN VIENNE ET MOULIERE), Musée « La Vienne dans la 2^{ème} Guerre Mondiale

Président : Monsieur POLO Frédéric, 7 rue des Colverts, Salles en Toulon 86300 VALDIVIENNE – Tél. 05.49.45.18.60.

polo.vmh@wanadoo.fr

christophe.lefevre16@orange.fr

VMT RACING

Présidente : Madame GUYON Véronique, 5 route de Chauvigny 86800 TERCE –

Tél. 05.49.53.07.72.

LES REGLES D'OR A RESPECTER PAR LES ASSOCIATIONS POUR UNE ORGANISATION EN TOUTE SERENITE

Règle n°1 : considérer la sécurité comme une priorité

- Vérifier que tous les acteurs sont bien assurés,
- La sécurité est l'affaire de tous {organisateurs, bénévoles, spectateurs, parents...} : responsabiliser les acteurs en rappelant avec fermeté les conseils de sécurité (installation électrique...),
- Porter une attention particulière aux clauses du contrat relatives aux responsabilités et aux règles de sécurité.
- Le maire ne doit pas hésiter à annuler une manifestation si les règles de sécurité ne sont pas respectées ou si les conditions climatiques sont défavorables.

Règle n°2 : s'intéresser aux manifestations organisées sur la commune

- 15 jours au moins avant la manifestation, l'organisateur doit déposer un dossier complet auprès du maire : nature de la manifestation, sa durée, sa localisation exacte, l'effectif prévu, les matériaux utilisés pour les décorations, le tracé des dégagements (passage des pompiers) et les mesures complémentaires de prévention et de protection proposées (voir avec la Mairie). A l'issue de la vérification du dossier, le maire délivre ou non son autorisation.

Règle n°3 : Bien rédiger et relire avec attention les conventions (avec les prestataires et avec les associations)

- Bien préciser par écrit le « qui fait quoi » (notamment diffusion et contrôle du respect des consignes de sécurité).

Règle n°4 : Fermer la route à la circulation en cas d'occupation de la voie publique

- Penser à prévenir en amont la mairie plus d'un mois avant la manifestation pour qu'elle puisse prendre un arrêté interdisant la circulation,
- Mettre en place une signalétique cohérente avec la manifestation (ex : matérialiser l'interdiction par des barrières et des panneaux ...).

Information : Les associations de Tercé peuvent bénéficier de la distribution du Terc'info pour transmettre leurs prospectus aux habitants. Il leur sera demandé en contrepartie de participer au pliage de ce bimestriel.

LES SUBVENTIONS 2016

ASSOCIATIONS	Subventions attribuées
Association pour la Promotion de la Lecture*	110,00
Fonds Solidarité Logement Dépt Vienne	160,00
Association Locale d'Aide à domicile *	957,00
Les Enfants de St Julien l'Ars	170,00
Association Publications Chauvinoises	30,00
Association cantonale U.S.E.P.	136,00
Secours catholique Chauvigny	100,00
Banque Alimentaire de la Vienne	140,00
G.I.C. Perdrix des 4 Communes	400,00
Entente Pongiste de Tercé St Julien l'Ars	1200,00
Gymnastique Volontaire de Tercé	300,00
Club Informatique de Jardres-Pouillé-Tercé	200,00
Amicale sportive de Pouillé-Tercé	1000,00
Entente Avicole	200,00
Asso. Départ. des Combat section Pouillé Tercé	110,00
Union Sportive Chauvinoise Cycliste	250,00
Country-Plaisir	500,00
Badminton Vienne et Moulière	150,00
APE	500,00
Association "Les Doigts de Fées"	200,00
Terc'Anim	1200,00
SPA	114,00
Subvention non attribuée	373,00
TOTAL	8500,00
CCAS	2000,00

LE MOT DES ASSOCIATIONS

Nous laissons la plume aux associations qui présentent leurs activités.

ACCA

Cette année, on entre dans la phase concrète ! Réintroduire la perdrix grise est notre objectif. C'est grâce à l'investissement et à la bonne volonté de tous que cette opération est possible, la pose des premières cages de pré-lâcher et agrainoirs disséminés sur notre commune, ce sont quelque 70 perdreaux « élevés sous poule » qui vont progressivement repeupler notre territoire. Un grand merci à Martial pour son implication.



Il faut saluer les agriculteurs car sans leur volonté de laisser des bandes enherbées et de jouer le jeu de la polyculture, nous ne pourrions pas réintroduire la perdrix sauvage

Il faut continuer nos efforts sur le piégeage (merci à Martial), le déterrage et le tir du renard d'été (merci à Adrien, Sébastien et Valentin) ; persévérons dans cette voie.

C'est au prix de ces efforts que la chasse à la perdrix sauvage sera possiblement rouverte d'ici quelques années.

Pour le grand gibier, il reste à faire le plan de chasse (6 chevreuils), nous avons rendez-vous les dimanches matins à notre « cabane » de chasse.

Durant la saison, nous avons lâché 460 perdreaux rouges et 245 faisans, nous remercions tous ceux qui ont participé au lâcher ainsi que Zeferino Antonio pour l'intendance.

Nous donnons rendez-vous à tout le monde pour le ball-trap le 29 et 30 avril, nous comptons sur vous.

Nous remercions tous les chasseurs et amis qui ont participé activement à nos différentes manifestations. Nous remercions aussi tous les propriétaires terriens, ceux grâce à qui nous pouvons pratiquer notre loisir, ainsi que Cécile (VIVAL) pour la vente des cartes journalières.

Conseil d'administration et membres :

Président : Benoit FERRON

Tél. 06.59.45.52.06.

Vice-président : Jacques PETRY

Tél. 06.09.23.59.70.

Secrétaire : Carl CANNETON

Secrétaire adjoint : Zeferino TEXEIRA MENDES

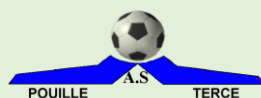
Trésorier : Jean-Claude AGRISSEIS

Trésorier adjoint : Jacques AGRISSEIS

Membres actifs : Alain MILLON, Valentin MERCIER, Philippe MERCIER et Adrien BRISSONNET.



AMICALE SPORTIVE POUILLE-TERCE



Bonjour à tous et à toutes.

Cette saison encore le Football est un sport apprécié puisque cette année

nous avons au total 159 licenciés au club.

Nous tenons à remercier les communes de Tercé et de Pouillé pour leur soutien quotidien.

Remerciements également aux parents bénévoles qui n'ont pas de licence et qui pour autant sont très impliqués auprès de notre club notamment auprès de nos équipes de petits footballeurs en herbe (de 5 à 9 ans).



Nous avons cette année encore beaucoup d'enfants inscrits (environ 70). Nous avons deux équipes sénior en herbe, une équipe foot loisirs ainsi qu'une équipe futsal.

La Vie Associative

Merci aux joueurs ainsi qu'aux dirigeants pour leur engagement envers le club.

Nous sommes toujours à la recherche de joueurs sénior ainsi que des dirigeants pour pouvoir pérenniser notre club. Vous êtes les bienvenus si vous souhaitez vous investir dans le domaine associatif.

Le club vous souhaite une très belle année 2017.

Si vous souhaitez nous contacter :

Président : Frédéric DARTHOUT,
06.23.07.07.14.

Secrétaire : Marion AUBRUN, 06.63.49.56.01.

Trésorier : Stanislas LETELLIER,
06.63.11.71.03

ANCIENS COMBATTANTS SECTION

POUILLE – TERCE

L'année 2016 a débuté par l'assemblée générale suivie de la traditionnelle galette des rois. Elle a été suivie de :

- La journée des présidents,
- Le 19 mars, la cérémonie du Cessez-le-feu en Algérie suivie d'un vin d'honneur,
- Le concours de belote à Pouillé,
- Le 24 avril, la Journée des Déportés suivie du vin d'honneur,
- Le 1^{er} mai, l'ouverture officielle du Musée à Tercé,
- Le 8 mai, la commémoration de la Victoire de 1945,
- Le Congrès Départemental à Châtelleraut, - La Journée des Associations (Clin d'Œil)
- Le concours de belote à Tercé,
- Une cérémonie au cimetière de Pouillé avec la mise à l'honneur des tombes des frères Dion remises en état par le Souvenir Français,



- Le 11 novembre, cérémonie de l'Armistice de 1918.

Cette année, nous avons perdu un camarade, Claude GONNEAU qui fut notre ancien président. Nous avons une pensée pour sa famille.

Nos décorés de l'année :

- Claude TETILLA – Mérite fédéral AC-CATM



- René CASTEUBLE – Croix du Combattant et
Titre de reconnaissance de la Nation



Le bureau :

Président :	Michel VENIEN
Vice-Présidents :	Christophe LEFEVRE
Secrétaire :	Muriel LIDON
Secrétaire Adjoint	Claude TETILLA
Trésorière :	Arlette BIRON
Trésorière Adjointe :	Jacqueline AUZANNET
Porte-Drapeaux Tercé :	Régis MEUNIER
Porte-Drapeaux Pouillé :	René AUZANNET

HÔTEL RESTAURANT DE LA PLAGE

Deux salles avec vue panoramique
sur la Vallée de la Vienne
ouvert tous les midis
sur réservation le samedi soir
Terrasse au bord de l'eau



Saint-Martin la Rivière 86300 VALDIVIENNE

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

L'APE C'EST QUOI ?



L'association des parents d'élèves, de type loi 1901, est une association dynamique qui a pour objectifs de

favoriser les échanges parents-enseignantes-enfants, ainsi que l'organisation et la mise en place d'activités scolaires et extrascolaires (culturelles, sportives et de loisirs), toujours en collaboration avec l'équipe enseignante et la participation des parents.

Grâce à l'argent récolté lors des différentes manifestations (loto, opération chocolats, kermesse, tombolas, opération fleurs...), l'APE a reversé, pour l'année 2015/2016, 2100 € à l'école de Tercé, 2500 € à l'école de Pouillé et 4013,22 € à l'école de Jardres. Cela a permis de financer les voyages de fin d'année, des sorties sportives, des spectacles, des séances de cinéma, l'achat de matériel, de livres.



Loto à Jardres

L'APE C'EST QUI ?

Une équipe d'une vingtaine de bénévoles qui donnent de leur temps et de leur talent dans la bonne humeur et dans l'esprit de convivialité pour le bien de nos enfants.

Nous remercions tous les partenaires qui nous ont permis d'organiser nos manifestations grâce à leurs dons et les trois communes pour leurs subventions ainsi que pour leur aide matérielle.

Voici la composition du bureau :

Chaque commune du regroupement est représentée au niveau de la présidence :

Co-Présidents : Laure ROBIEUX (Jardres),
Samuel PICHEREAU (Pouillé)
Gaëtane DELANNOY (Tercé).

Trésorière : Estelle WITZMANN

Secrétaire : Adélaïde MARTIN

Trésorier adjoint : Jean-Marc BLANCHE

Secrétaire adjointe : Karine PLESSIS

Sans oublier les autres membres de l'association :
Edith Crespini, Géraldine Stéfanini, Lydia Bélin,

Nicolas Guilhen, Sylvie Bouffey, Virginie Béjaud, Christine Margarido, Stéphanie Poulin, Elodie Didier, Amandine Brault, Yannick Pompey, Betty Robin, Bourgoin Aurélie, Anne Nibaudeau, Stéphane Couturas, Elodie Mathieu, Nicolas Hérault, Emilie, Anne-Cécile et bien d'autres.

Nous remercions les anciennes Présidentes (Géraldine Stéfanini et Edith Crespini) pour toutes ces années et les membres actifs de l'année 2015-2016 pour leur implication et nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux.

Nous remercions tous les partenaires qui nous ont permis d'organiser nos manifestations grâce à leurs dons et les trois communes pour leurs subventions ainsi que pour leur aide matérielle.

Nous remercions également tous les enfants et toutes les familles qui nous aident à développer nos actions (vente de chocolats, vente des tickets tombola, etc).

Nous sommes également sensibles à la présence de parents lors de nos manifestations, que ce soit pour la mise en place et le rangement. La confection de gâteaux reste toujours très appréciée.



Barbapapa, héros du carnaval

NOS DATES A RETENIR POUR 2016-2017:

- Opération fleurs et plants : commandes en mars/avril. Récupération des commandes : avril/mai.
- Carnaval : le samedi 18 mars à la salle des fêtes de Jardres. Après-midi festif avec défilé, goûter et boum.
- Kermesse de l'APE : le samedi 1^{er} juillet au stade de Tercé.
- L'assemblée générale : à déterminer en septembre à la salle du Friaula de Tercé.
- Opération chocolats : commandes en octobre / novembre. Récupération des commandes : novembre / décembre.
- Vide coffre à jouets : le dimanche 5 novembre à la salle du Friaula de Tercé.

- Loto : le samedi 18 novembre à la salle des fêtes de Jardres.

ATELIER D'ARTS PLASTIQUES

Les arts plastiques : qu'est-ce ?

Un espace ouvert où l'on peut :

- partager techniques, savoir-faire, désir de créer, en dessin, peinture, modelage, et autres supports divers et variés,...

- échanger des idées, écouter, regarder, créer à plusieurs mains, stimuler sa propre création ou bien l'enrichir,...

Un lieu : la salle de l'**AJT à Tercé**.

Un espace-temps : le **mercredi-soir de 20h30 à 22h30** de septembre à juin.

Un moment de partage et de convivialité lors de l'exposition annuelle à la bibliothèque.

Nous avons eu le plaisir en septembre 2016, de réunir six artistes tercéens dans une "exposition plurielle".



Pour l'année 2017 : cette exposition aura lieu également en septembre, avec son vernissage le vendredi 1er septembre.

Reprise des activités: le 13 septembre 2017.

" *L'art, c'est le plus court chemin de l'homme à l'homme*" (André Malraux)

Contact : Chantal SABOURIN, 09.79.04.12.27.

BADMINTON VIENNE ET MOULIERE

Une nouvelle saison a démarré avec à ce jour 15 licenciés. Les joueurs et joueuses viennent principalement de la Communauté de Communes avec un fort pourcentage pour les communes de Tercé et de Savigny l'Evescault.

Le créneau est le **mardi à partir de 20h30**, il attire du monde pour le bonheur de chaque joueur qui a la certitude de trouver quelqu'un pour taquiner le volant.

L'ambiance familiale du club permet de prendre plaisir à venir régulièrement à toutes les séances.

Plusieurs rencontres amicales sont programmées avec les clubs du Blanc, de Chauvigny et en attente avec plusieurs autres clubs.

Nous vous attendons lors de nos séances pour venir jouer en toutes simplicités.

Pour nous contacter : Mr RIGAUD Franck
05.49.56.09.95. ou badminton-terce@sfr.fr

LA BOULE TERCEENNE

L'année 2016 aura été marquée par le 10^{ème} anniversaire de la Boule Tercéenne. A l'aube d'une nouvelle saison, le nouveau bureau et tous les adhérents tiennent à remercier Anthony Teixeira Mendes pour toutes ces années passées à la tête de l'association. Une nouvelle histoire va donc débiter avec un seul mot d'ordre : CONVIVIALITE ! La saison reprendra le vendredi 28 avril au stade. Les soirées entraînement du vendredi soir seront quelque peu modifiées avec des formules différentes mais toujours ET SURTOUT dans la bonne humeur ! Nous retrouverons une programmation riche répartie comme suit : concours en doublette le 11 Juin – Concours en triplette le 2 Juillet – Vide-Grenier et Concours à la mêlée tournante le 27 Août – Concours en Tête-à-tête réservé aux adhérents et aux habitants de la commune le 8 Septembre. Le repas de clôture de saison est fixé au 25 Novembre.

Riche de 38 membres lors de la saison écoulée, notre objectif est de passer à 50 membres dès 2017.

Afin de pouvoir accueillir un maximum de monde, nous souhaitons réaménager nos terrains ainsi que le local nous servant à organiser les soirées du vendredi et nos différentes manifestations.



Vide grenier 28 août 2016 (la NR)

Nous rappelons que l'adhésion annuelle n'est que de 5€ et que nous ne faisons pas de compétitions ! Nous souhaitons simplement passer d'agréables moments en pratiquant notre loisir préféré... Alors, on vous attend nombreux !

Vous pouvez retrouver les dates de ces manifestations et suivre toutes nos actualités sur notre site internet tout fraîchement créé :

www.la-boule-terceenne.fr.

La Vie Associative

Le bureau :
Président : Aurélien MARTIN
06.12.86.86.86.
Trésorier : Myriam HERNANDEZ
Trésorier-Adjoint : Laurent LAIDET
Secrétaire : Céline CANNETON
06.73.34.68.31.
Secrétaire-Adjoint : Doris MERCIER
E-mail: la-boule-terceenne@laposte.net

COUNTRY PLAISIR

Le club de Country Plaisir de Tercé : 11 ans de danse.

Le club remercie : Gege, notre animatrice qui donne beaucoup de son temps ; les adhérents ; tous les bénévoles ainsi que la municipalité, présidée par Mr le Maire, qui nous met la salle et tout le matériel à disposition.

Rappel de nos manifestations de l'année 2016 en lien avec la Country et également pour financer nos activités et ne pas augmenter nos cotisations :

- Organisation et animation de deux bals cette année.
- Participation à Clin d'Œil le 5 septembre.
- Pour la 2ème année, organisation des 24 h de danse country au profit de l'AFM TELETHON, les 3/4 décembre, avec la présence de plusieurs associations de Tercé, dont l'APE avec le lâcher de ballons.
- Organisation du réveillon de la Saint Sylvestre qui est aussi à notre initiative depuis 11 ans à la salle du Friaula, et toujours un beau succès.
- en plus, depuis 2015, les mercredis soir : **danse catalane**.

La saison 2016/2017 est repartie dans la bonne humeur et... toujours avec Plaisir.



Premier bal en plein air, très convivial et très apprécié

Le bureau :
Président : Bernard LAHEUX
Vice-Président : Cédric ARRAYAGO
Trésorier : Gaëtan FERJOU
Secrétaire : Magali LABOULAIS

Animatrice : Geneviève LAVERRE
Renseignements :
Bernard LAHEUX : Tél. 06.60.34.21.26.
E-mail : laheux.bernard@wanadoo.fr
Ou Gaëtan FERJOU : Tél. 06.77.66.85.36
E-mail : gaetan.ferjou@wanadoo.fr

DONNEURS DE SANG

Présidente : Marie Christine COUSIN
Vice-présidents : Thierry GUILLET
Daniel GUEDON
Trésorier : Franck RIGAUD

L'association est en sommeil comme vous avez pu le constater. Les donneurs n'étant pas assez nombreux aux collectes de Tercé et de Pouillé, le centre de transfusion refuse de se déplacer.

Toutes les personnes ayant des idées pour nous aider à relancer notre activité peuvent appeler au 05.49.56.84.67.

Les malades ont toujours besoin de sang DONC DE NOUS, aussi nous encourageons nos donneurs à se rendre sur les collectes des environs Jardres, Lavoux, etc....

MERCI POUR EUX

LE BUREAU

ENTENTE AVICOLE

Cette année 2016, les manifestations de l'Entente Avicole se sont déroulées dans la joie et la bonne humeur grâce à tous les bénévoles.

Voici les dates à retenir pour 2017 :

- le 30 avril : bourse aux œufs, jumelée avec la fête du printemps organisée par Terc'Anim.
- le 3 juin : marche gourmande, venez découvrir les chemins de la commune tout en vous restaurant. C'est un grand moment de convivialité.



- le 13 juillet : grande première : sardinade dans le Bois de la Garenne pour remplacer le traditionnel pique-nique.
- le 16 septembre : journée du patrimoine agricole

La Vie Associative

riche en rencontres et découvertes.



Composition du bureau :

Président : Yvon COUSSAY
Vice-Président : Gilles LAMARCHE
Trésorière : Brigitte COUSSAY
Vice trésorière : Françoise MARTINEAU
Secrétaire : Fabienne OTT
Contact : Yvon COUSSAY 05.49.56.68.23.
site : ententeavicole.com

ENTENTE PONGISTE TERCE / ST-JULIEN-L'ARS



L'Entente Pongiste, c'est le sport loisir et le sport compétition qui se rencontrent sous le signe de la convivialité et de l'amitié depuis plus de 30 ans, et est depuis 2015 labellisé « MOI, JE SUIS SPORT », et a reçu cette année le label fédéral « ACTI-PING ».

Cette saison, avec ses 91 licenciés, dont 45 ont moins de 17 ans, le club a présenté 8 équipes masculines (1 régionale et 7 départementales), 1 équipe féminine départementale (10 féminines licenciées), 3 équipes jeunes en interclubs et 20 jeunes en compétition individuelle, pour des résultats satisfaisants et très encourageants :

- 1 titre de CHAMPION DE LA VIENNE par équipes – 13 ans,
- 4 jeunes en CRITERIUM régional
- 1 jeune fille en CRITERIUM national pour la 1ère fois au club ;

De plus, 2 jeunes ont participé en juin 2016 aux finales nationales par classement, là aussi pour la 1ère fois et, cerise sur le gâteau, un de nos jeunes a remporté une belle médaille d'argent aux CHAMPIONNATS DE FRANCE SPORT ADAPTE !!

Les entraînements sont dirigés par un entraîneur diplômé d'état aidé et assisté des éducateurs et entraîneurs du club, ainsi que par des joueurs sur les 2 salles de TERCE et ST-JULIEN ;

Les compétitions se déroulent au gymnase de TERCE, où vous pouvez venir encourager.

Les tarifs pour 2016-2017 : Jeunes (-17 ans) : 80 € - Adultes et Vétérans : 100 €



Le groupe 2016-2017 et ses partenaires

JOUR	CATEGORIE	HORAIRES	LIEU
Lundi	Adultes / Féminines	19 h / 21 h	St-Julien
Mardi	Adultes / Féminines	19 h / 21 h	St-Julien
Mercredi	Baby-Ping / Débutants	16 h / 17 h 30	Tercé
Mercredi	Jeunes / Confirmés	17 h / 18 h 30	Tercé
Mercredi	Jeunes / Championnat	18 h / 20 h	Tercé
Mercredi	Féminines	18 h / 20 h	Tercé
Mercredi	Adultes / Dirigé	20 h / 21 h 30	St-Julien
Vendredi	Adultes / Féminines	19 h / 21 h	Tercé
Samedi	Baby-Ping / Débutants	09 h / 10 h	St-Julien
Samedi	Jeunes / Confirmés	10 h / 11 h	St-Julien
Samedi	Jeunes / Championnat	11 h / 12 h	St-Julien

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE



La GV résiste malgré les années difficiles ! Cette année démarre très bien avec de nouvelles jeunes adhérentes et moins jeunes !

Emmanuelle, avec sa fraîcheur, nous emmène vers des rythmes endiablés appréciés par toutes, quand la sage Line nous entraîne vers des pratiques diversifiées avec entre autre des abdo hypopressifs méthode Bernadette De Gasquet. Il est encore temps de nous rejoindre, les séances ont lieu au gymnase de Terce les lundi et jeudi de 19h à 20h.

Pour la première fois nous avons organisé une randonnée pédestre le 25 septembre dernier, cette journée a rencontré un bon accueil.



Nous envisageons de renouveler cette expérience le 4ème dimanche de septembre prochain, nous espérons

La Vie Associative

vous y retrouver pour une ballade sur notre belle commune.

Nous serons présents à la journée Clin d'Œil, l'assemblée générale aura lieu le 4 septembre 2017 à 20 h à la salle du Friaula.



Le bureau :

Présidente : Patricia GILLET
06.20.96.09.95. – gvterce@gmail.com
Vice-présidente : Christine GREAULT
Trésorière : Marie-Claire BIBAUD
Secrétaire : Nathalie TEXIER

TERC'ANIM

Le COCACS a changé de nom et s'appelle maintenant TERC'ANIM. L'association a toujours pour but de coordonner les manifestations de la commune et de soutenir les habitants lors d'initiatives locales.

En 2016 il y a eu 3 manifestations (voir photos p. 24 à 27) :

- Le 28 février : Théâtre « J'y suis, j'y reste »
- Le 30 avril : Fête du Printemps
- Le 3 septembre : Clin d'Œil

Le bureau :

Présidente : Françoise TOURAINE
Président Adjoint : Franck BAYARD
Secrétaire : Catherine MARTINEAU
Secrétaire Adjoint : Fred MARTINEAU
Trésorière : Brigitte COUSSAY
Trésorière Adjointe : Christine POLO
Contact : Tél : 06 81 22 57 61 - ftouraine@orange.fr

TERCE DETENTE LOISIRS

Avec ses **57 adhérents**, l'association **Tercé-Détente-Loisirs** diversifie ses activités depuis quelques années maintenant et a pu ainsi réunir plusieurs générations.

- les journées « visite et promenade » avec l'esprit convivial qui anime les participants ont de plus en plus de succès. En 2016, nous avons visité le musée de l'automobile de Châtellerault, le Marais Poitevin avec une promenade en barque très

appréciée, les monts de Blond et la visite du village musée de Montrol-Sénard. Lors de ces journées nous avons le plaisir de partager le repas de midi.



Sortie au Marais poitevin le 4 juin 2016

- Au mois d'avril, grand succès avec la gratifera, cette animation sera reconduite le 8 avril 2017.
- Comme toutes les associations, nous avons participé au Clin d'Œil dans les bois de la Garenne.



- Nous avons accueilli une chorale « Mélodie » au mois de septembre. Un autre spectacle est prévu le 21 septembre 2017.
- Le 9 octobre, un concours de belote a tenté d'animer la commune un dimanche après-midi. Nous comptons sur vous pour le prochain concours le 8 octobre 2017.

En plus de toutes ces animations, les activités continuent :

- **le yoga** tous les jeudis à partir de 18h30 au Friaula.
 - l'atelier **tricot'thé** les mardis après-midi tous les 15 jours dans la salle des jeunes « AJT ». Vous pouvez tricoter pour des œuvres caritatives ou pour vous même, ou simplement venir apprendre avec des personnes très compétentes comme Yveline ou Andrée.
 - les réunions « belote » des 2^{ème} et 4^{ème} jeudi de chaque mois recherchent des participants mais ont toujours lieu.
- Annick Dudoigt nous confectionne un autre livre et attend vos recettes de bons petits plats.

Composition du bureau 2016 :

Présidente : Annick DUDOIGT
Vice-Président : Marylène LACASSAGNE

Trésorier : Joël CLEMENT
Trésorière-adjointe: Yveline MICHAUD
Secrétaire : Françoise TOURAINE
Secrétaire-adjointe : Annick CHESNEAU
Délégués : Andrée CHARRIER, Brigitte COUSSAY, Huguette HERAULT, Sylvie PENCRACH, Michel VERDON.

TPJ MULTIMEDIA

Le TPJ Multimédia est le club informatique intercommunal qui regroupe les communes de Tercé, Pouillé et Jardres.

Le club est ouvert aux adultes de tous âges et aux jeunes. Il regroupe une vingtaine d'adhérents et organise une séance par semaine : le lundi de 20h30 à 22h30 à la salle multimédia de Jardres à côté de la bibliothèque.

Le club peut être ouvert pour d'autres créneaux sous réserve de la présence d'un membre du bureau.

Lors des séances du lundi, les adhérents travaillent soit sur un projet du club (diaporama, montage vidéo) soit sur leur propre projet.

Certaines séances du lundi sont dédiées aux formations.

Les buts de cette association sont :

- participer à des projets sur les 3 communes en partenariat avec les Municipalités et les associations, par exemple pour 2016/2017 : participation à la journée « Clin d'Œil » à Tercé, préparation d'un diaporama « Jardres hier et aujourd'hui », organisation d'une soirée jeux le 25 mars 2017 à Jardres,



- proposer aux adhérents du club des formations, monter des projets collectifs,
- aider les adhérents à être autonomes vis à vis de l'outil informatique et d'Internet,
- apprendre à utiliser du matériel innovant,
- fournir du matériel en prêt à nos adhérents.

Les sujets abordés sont proposés par les adhérents et font l'objet d'une à plusieurs séances suivant les cas. Des nouvelles propositions peuvent être prises en compte tous le long de l'année.

Vous pouvez venir nous rejoindre si vous souhaitez proposer des formations aux adhérents sur des sujets qui vous intéressent.

Nous organisons également des animations au cours de l'année : expos, journée jeux, participation à des animations avec les autres associations des 3 communes...

Le club propose les activités suivantes : montage vidéo, réalisation d'un DVD, numérisation de vinyles, réalisation de CD et retouche d'images, réalisation de diaporamas, d'albums, de romans photos, numérisation de diapositives, de photographies et maîtrise des systèmes d'exploitation : Windows, linux, mac. Découvertes des logiciels libres, de nombreux outils offerts par Google, des possibilités d'Internet, du fonctionnement d'un ordinateur, des smartphones, des tablettes, des appareils photos numériques... Jeux en réseau pour les enfants et les adultes.



Nous proposons également du prêt de matériel spécifique à nos adhérents.

La cotisation annuelle est de 20 € pour les moins de 18 ans, de 35 € pour les adultes et gratuite à partir du 3^{ème} enfant.

Pour développer les activités avec les jeunes le TPJ a besoin de personnes de bonnes volontés ayant une connaissance de base des programmes et jeux sur ordinateurs, tablettes et smartphones.

Le TPJ reste à la disposition des bonnes volontés prêtes à vouloir collaborer pour lancer cette activité.

Nous sommes à la recherche de vues de Jardres en cartes postales ou photos autour des années 1900 à 1920 pour la création du DVD « Jardres d'hier, Jardres d'aujourd'hui ». Contacter le club ou Rémy Thévenet au 05.49.56.69.99.

Rendez-vous devant les écrans dans nos locaux si vous souhaitez nous rejoindre !

Contact : Thierry Audousset, président du club, 06.63.70.22.71.

Mail : tpjmultimedia@gmail.com

Site : www.tpjmultimedia.fr

V.A.P.R.V.M.

Valorisation et Animation du Patrimoine Rural en Vienne et Moulière

Activités 2016

- Musée « La Vienne dans la deuxième Guerre Mondiale »

Le 1^{er} février, lors de son passage dans la Vienne alors qu'elle habite en Californie, Marthe Cohn née



Hoffnung, 96 ans, a donné une conférence sur son combat contre les nazis. Elle appartenait à une famille juive mosellane qui avait trouvé

refuge à Poitiers en 1940. Parlant allemand, elle a été espionne au service de la Résistance pendant la deuxième guerre mondiale en Allemagne. Son récit a captivé un auditoire venu nombreux.



Avec l'aide de la commune, nous avons ouvert officiellement la saison 2016 du musée le 1^{er} mai avec l'inauguration de l'exposition « les SAS dans la Vienne – été 1944 », des visites commentées du musée et de l'exposition, des randonnées en véhicules de l'époque sur la ligne de démarcation avec le soutien de l'ONAC et des Anciens Combattants de Tercé-Pouillé.

La nuit des Musées le 21 mai a été l'occasion de proposer une ouverture en soirée du musée avec visites commentées.

Fin 2016, nous avons compté 2527 entrées. Nous avons reçu 31 groupes de visiteurs dont 9 groupes scolaires. Parmi eux, il y eut un groupe réunissant 3 classes CM1 et CM2 des Regroupements Pédagogiques Intercommunaux du canton de Charroux (7 communes concernées). Plusieurs responsables de secteurs du Souvenir Français sont à

l'initiative de ces groupes scolaires (Jaunay-Clan, Charroux), finançant les frais de transport.

L'entrée est gratuite et nous comptons sur chaque habitant de Tercé pour s'approprier cet outil de mémoire unique dans la Vienne.

La résistante Lysiane Bourguignon épouse Tellier, alias « Bob », qui était venue pour l'inauguration du



musée le 1^{er} mai 2015, est décédée fin novembre 2016. L'intervention de cette dernière lors des prises de parole lors de cette inauguration avait suscité une forte émotion dans l'assistance.

- Prêts d'objets

Fin 2016, l'inventaire des objets arrive à 1270 enregistrements. Les objets et les documents donnés sont soit directement mis en présentation au musée soit placés dans la réserve. Grâce à ces objets en réserve, des prêts temporaires sont effectués pour illustrer des expositions de communes ou d'associations sur la 2^{ème} Guerre Mondiale mais aussi sur la 1^{ère} Guerre Mondiale. En effet, nous n'exposons pas dans le musée d'objets de cette 1^{ère} guerre mais nous les mettons en valeur lors d'expositions sur le sujet pour nos propres expositions ou des expositions proposées par d'autres associations. En 2016, ces objets furent exposés à Tercé en novembre.

- Expositions :

La salle située entre la médiathèque et le musée est dédiée aux animations, conférences, expositions. Nous avons créé et monté deux expositions avec le soutien financier de l'ONAC-Bleuet de France :

- Exposition sur « les SAS dans la Vienne été 1944 » avec les opérations « Bulbasket » et « Moses », visible en mai et août,
- Exposition sur « les Compagnons de la Libération dans la Vienne », visible de mi-juin à juillet.



La Vie Associative

Ces expositions sur des panneaux rigides peuvent être prêtées : Celle sur « Les Compagnons de la Libération » a été exposée à Monts-sur-Guesnes et celle sur « Les SAS » à Lésigny-sur-Creuse.

- Exposition du 1^{er} au 13 novembre « la Grande Guerre » proposée par l'ONAC.

Projets d'activité 2017

Le Musée sera ouvert dès le 1^{er} avril 2017 :

- Ouverture festive de la saison au 1^{er} mai.

- Une pièce de théâtre « 39-45 j'attendrai » par les « Amis de la Pallu » le samedi 1^{er} avril. Lecture mise en scène de correspondance de la 2^{ème} Guerre Mondiale.

- Expositions prévues:

- Sur les prisonniers de guerre en avril avec le concours des « Amis de la Pallu »,

- Sur Georges Angéli, déporté à Buchenwald et photographe clandestin.

- Salon du livre :

Pour la 4^{ème} édition, le musée sera partenaire de la Société des Auteurs du Poitou-Charentes pour l'organisation du « **salon du livre d'histoire de la 2^{ème} Guerre Mondiale dans notre région** », à Tercé, au Friaula, les 6 et 7 mai 2017 après-midis.

Composition du bureau 2016 :

Président : Frédéric POLO

Trésorier : Jean-Joël BRUNET

Secrétaire : Christophe LEFEVRE

Responsable du musée (relations extérieures, groupes et collections) : Christian RICHARD

Responsable du four à chaux : Jean-Joël BRUNET

Responsable des publications et conférences : Léandre MARTIN



Hôtel & Résidences de tourisme***
Idéal pour le weekend, pour les vacances ou pour une nuit, l'offre hôtelière du Normandoux s'adapte à tous les besoins.

Restaurant
Une cuisine de saison alliant simplicité et finesse.
Horaires d'ouverture : Tous les jours sauf le dimanche soir, le midi de 12h15 à 14h et le soir de 19h15 à 21h.
Réservation conseillée au 05 49 01 02 01.

Spa
Equippé d'un bassin hydromassant, d'un hammam, de salles de soins et d'épilations, le spa agréé Cinq Mondes et Clayton Shagal est empreint d'authenticité.

Mariages & Événements
Le Normandoux propose de nombreux espaces adaptés à vos événements : mariage, cousinade, communion, fête, séminaire, gala...

Rue des sapins -86800 TERCE
05 49 01 02 01
reception@normandoux.fr
www.normandoux.fr

Le saviez-vous ?

Voici plusieurs textes (petits et grands) pouvant vous être utiles ou vous amener à réflexion ! Vous souhaitez, vous aussi, nous faire part de vos passions, de vos connaissances, n'hésitez pas à contacter la commission communication.

HISTOIRE LOCALE

BATTERIES ET BATTAGES A TERCE MILIEU XX^{ème} SIECLE

Quelques soient les périodes de l'histoire de l'humanité, il y a un cycle immuable depuis la pratique de l'agriculture en matière de céréales : préparation du sol et semailles, récoltes et battages. Ces deux périodes cycliques de l'année furent le cœur des relations sociales rurales durant presque trois millénaires pour notre région, jusqu'à sa fin avec le développement exponentiel du machinisme en quelques décennies au XX^{ème} siècle. Il s'agit d'une évocation du moissonnage des céréales et leur rassemblement dans les cours de fermes, et de leur battage à la fin de l'été, dont les pratiques ont disparu définitivement au début de la décennie 1960.

Les moissons restaient au niveau de chaque ferme. Les exploitations faisaient leur affaire de moissonner ses céréales : orges, blé, avoine, « mélo » (mélange de blé ou orge avec de l'avoine) avec ses ouvriers agricoles ou la famille. Ces moissons se faisaient avec des moissonneuses lieuses qui fauchaient la tige des céréales le plus près possible du sol pour ne pas perdre de la paille, précieuse pour la litière des animaux dans les étables et écuries. La moissonneuse assemblait ces tiges en gerbes liées avec une ficelle (dite ficelle de lieuse, en chanvre). Les gerbes étaient assemblées dans le champ en tas de douze à seize gerbes placées en croix, les épis vers l'intérieur, appelés « sitiaux », la dernière gerbe étant positionnée les épis vers le bas, face au sud. Les enfants étaient mobilisés à partir de 7-8 ans pour le ramassage des gerbes. Lorsque la moisson était achevée, les gerbes étaient acheminées par remorques ou charrettes dans les cours de fermes et rassemblées en gerbiers. Les gerbiers étaient :

- rectangulaires et terminés comme un toit à 2 pentes. Chaque gerbe était positionnée les épis vers l'intérieur et de façon à ce que l'eau de pluie glisse vers l'extérieur.

- ronds, appelés « tourettes », se terminant en cône.

Le fermier n'avait plus qu'à attendre que la batteuse arrive chez lui pour battre ses céréales. En fait, ce n'était pas une attente l'arme aux pieds ! Le battage respectait un vrai rituel.

Un train de batterie rassemble plusieurs matériels : le moteur faisant tourner la batteuse (une locomobile à vapeur ou un tracteur), la batteuse proprement dite, un monte paille remplacé par une botteuse de bottes de paille et divers petits matériel tels que les tuyaux pour éloigner de la batteuse les « balles » (écorce pailleuse enveloppant les grains). Les balles étaient utilisées en compléments alimentaires pour les animaux. Les gerbiers étaient placés dans la cour de manière à installer aisément le train de batterie. La batteuse était entre les gerbiers, si possible sans avoir à la déplacer pendant le battage d'une même ferme, la presse à paille à l'arrière, déterminant l'emplacement du pailler et celui de la locomobile ou du tracteur qui faisait tourner la batteuse et la presse à paille. Il fallait beaucoup de place.

Pour fonctionner à plein régime pendant un bon mois, 30 à 35 jours, il fallait chaque jour un groupe de 20 à 30 hommes. Sur certains domaines comme Phelonnière il pouvait y avoir 30 à 35 batteurs :

- « L'engraineur » : introduit les gerbes dans la batteuse, propriétaire de la batterie ou un de ses ouvriers, assisté du coupeur de ficelle des gerbes. La photo ci-dessous montre Marcel Giraud introduisant les gerbes dans la batteuse chez Narcisse Casteuble en 1960.



Poste très dangereux : certains y ont perdu un bras, happé par la machine, par exemple Albert

Le saviez-vous ?

Mouron de Savigny l'Evescault, frère de Maurice Mouron des Chirons (Tercé).

- Les passeurs de gerbes : 5 à 8 hommes positionnés sur le gerbier, se passant les gerbes les uns aux autres jusqu'à la batteuse. En principe l'équipe de 6 passeurs de gerbes se divisait en deux : 3 sur le gerbier et 3 au pied se reposant avec un relais toutes les ½ heures, comme le montre la photo de la batterie chez Narcisse Casteuble à la Maisonneuve (La Chapelle Morthermer en 1960).



- Les ramasseurs de courtes-pailles : 2 hommes qui ramassaient la paille qui s'échappait de la presse et formait un tas en vrac à l'arrière de la machine.



- Les bâtisseurs du pailler : 5 à 8 hommes à l'arrière de la batteuse. Les pailles, en vrac puis plus tard en bottes, étaient assemblées en pailler, en principe rectangulaire, se terminant comme un toit à 2 pentes. Il fallait beaucoup de batteurs qui se passaient les bottes jusqu'aux 2 hommes qui construisaient le pailler. Dans la batterie d'Alfred Pasquet, les meilleurs bâtisseurs de paillers étaient Maurice Mouron (Les Chirons), Albert Rotureau (La Route) et Paul Godefroy (ouvrier chez Louis Dubois à la Ferrandière). Certains paillers atteignaient des proportions impressionnantes, comme le montre la photo du

pailler de Narcisse Casteuble en 1960, dernière année de battage de la batterie Lunet de Fleuré.



- Les porteurs de balles : 1 à 2 hommes évacuant les balles et nettoyant autour de la batteuse.
- L'ensacheur : devant la batteuse, il surveillait le remplissage des sacs de grains, les remplaçant par des sacs vides.
- Les porteurs de sacs : 4 à 6 hommes qui portaient les sacs de grains et les vidaient dans les greniers.

Aucun poste n'était vraiment meilleur qu'un autre : la poussière était présente partout, collant à la sueur, pénétrant sous les vêtements.

La main d'œuvre était fournie par chacune des fermes qui accueillait la batterie. Les entrepreneurs ayant leur clientèle en principe fidèle d'une année sur l'autre, les batteurs suivaient la batteuse d'une ferme à l'autre. Pour certains batteurs cela pouvait durer toute la campagne, de 30 à 35 jours de travail, de fin juillet-début août jusqu'à fin septembre, selon la météo de la saison. En 1944, les batteuses tournaient encore début octobre.

A Tercé, il y avait deux entrepreneurs de battages :

- Paul Mingot était agriculteur à la Nivardière, entre Tercé et la Quailière. Son matériel de battages, jusqu'à 5 batteuses, était stocké dans un grand hangar à la Quailière, route du Four.
- Alfred Pasquet était agriculteur aux Petites Brandes. Son matériel de battage était stocké à l'angle de la rue des Sapins et de la RD2, route de Chauvigny.

Avant et après la guerre 1939-1945, Alfred Pasquet avait une locomobile. On imagine aisément ce que furent les batteries avec une locomobile en voyant la photo d'une batterie chez Emile Rémondière à la Haute Roche (La Chapelle Morthermer, aujourd'hui Tercé).

Le saviez-vous ?



Il fallait une grande rigueur autour de la locomobile à cause du danger d'incendie pouvant être provoqué par la chaudière à vapeur : une braise suffisait à déclencher un incendie catastrophique. Ce qui n'empêchait pas Paul Mingot, patron de cinq batteuses, de fumer près d'une de ses locomobiles, ainsi que son chauffeur Henri Soreau, appuyé sur sa pelle à cendres à côté de son patron. Sur ce cliché, la batterie est chez Mériguet, route de Morthemer à Tercé.



A. Pasquet remplaça, après la guerre, sa locomobile par un tracteur « Mc Cormick Deering Standart W6 » de 37 chevaux à la poulie.



De nombreuses batteries ont utilisé les fameux tracteurs Société Française, au son caractéristique qui s'entendait de très loin, comme l'entreprise Lunet à Fleuré, qui a battu chez Casteuble en 1965.



La durée du battage dans chaque ferme était fonction de l'importance de l'exploitation. Les plus longues dans la clientèle d'Alfred Pasquet étaient de 2 à 3 jours et demi à la Baudenalière chez Jaudoin.



et à Phelonnière chez Germaneau (les 2 photos ci-dessous).



La plus courte était chez Dousset à la Brocardière (route de Savigny), qui se faisait en principe le

Le saviez-vous ?

dimanche matin, parfois le samedi, et où les batteurs bénéficiaient tous les ans d'un vrai banquet. De plus, le père Douset « *rendait largement le temps* » : c'est-à-dire qu'il fournissait en retour en main d'œuvre aux autres fermes plus qu'il ne leur en devait, ne battant lui-même qu'une demi-journée. Pour les tous petits exploitants qui n'avaient que quelques hectares, peu de gerbes et guère la place pour accueillir une batterie, Alfred Pasquet installait temporairement sa batteuse dans sa cour et chacun amenait ses gerbes, récupérant le grain et la paille.

Les batteries étaient très dures physiquement mais d'une richesse sociale qu'on a du mal à imaginer aujourd'hui. Il est évident que la mécanisation, telle que la moissonneuse batteuse, a fait disparaître la pénibilité du travail des moissons et des battages, mais elle a également fait disparaître une relation. Nous avons encore dans notre commune quelques anciens qui ont travaillé durant ces batteries. Jean Germaneau est de ceux-là.

Né à Sillars en 1931, Jean Germaneau arrive avec ses parents en 1943 à Phelonnière, remplaçant la famille Fradet partie chez les Bruns à la Chapelle Morthemmer. Phelonnière, 100 hectares d'une seule pièce, était l'une des plus belles fermes de Tercé appartenant à une famille de notables qui en possédait plusieurs du même genre. Les battages y duraient au moins 3 jours. Selon la règle, il faut rendre aux autres fermes le temps passé à Phelonnière. Jean s'y « est collé » dès l'âge de 17 ans de 1948 à 1958. Il nous détaille une journée de batteur :

- 5 h : réveil et lever puis enlever les fumiers des étables et écuries de la ferme, un en-cas rapide et départ à la batterie pour la journée,
- 7 h : arrivée à la ferme qui accueillait la batterie, petit-déjeuner copieux,
- 8 h : démarrage de la batterie.

Le ronflement caractéristique de la batteuse, et les « vraoums » en à-coup du batteur dans le ventre de la machine à chaque gerbe avalée, se font entendre à plusieurs kilomètres selon la direction du vent. Chacun est à son poste. En principe, chaque batteur conserve son poste sur toutes les batteries auxquelles il va participer durant la campagne. Les derniers à se mettre au travail sont les porteurs de sacs, quelques minutes avant le premier sac rempli de grains à transporter dans le grenier de la ferme, le temps de battre plusieurs dizaines de gerbes.

Mais dès le premier sac pesé, un dur labeur débutait pour les porteurs, avec 80 kg minimum sur l'épaule sur une distance atteignant parfois 100 mètres entre la batteuse et l'échelle ou l'escalier pour monter au grenier. En principe, ils étaient au moins quatre : alternativement, deux portaient les sacs et deux faisaient la pesée. Les quatre portaient chacun à leur tour. Ceux qui faisaient la pesée aidaient le porteur à mettre le sac sur son épaule avec un bois appelé « trol ».

Toutes les heures, la batterie s'arrêtait pour une pause de 10 minutes au cours de laquelle circulaient bouteilles et pichets de vin, rarement de l'eau, distribués par les femmes, telle qu'on voit Yvette Guittard (plus tard épouse Lebon) à la batterie chez Casteuble en 1956.



Les enfants d'une dizaine d'années distribuaient aussi le vin. Pour eux la batterie était une fête et les pauses étaient les seuls moments au cours desquels ils avaient le droit d'approcher le train de batterie. Pendant le battage, l'approche du chantier était strictement interdite aux enfants à cause du danger. C'étaient souvent les porteurs de sacs qui faisaient office de gendarmes.

- 11 h 30 : arrêt de la batterie pour le repas.
- Tous les batteurs mangeaient en même temps attablés sur une ou plusieurs grandes tables. Chaque ferme possédait ces tables dites « tables de batterie », posées sur des tréteaux. L'ambiance était celle d'une fête, les plaisanteries fusant, parfois très grivoises, surtout si le service était assuré par les jeunes filles de la ferme. De nombreuses idylles finissant en mariage ont débuté au cours de batterie. Le repas était copieux et bien arrosé. Toutes les tables n'étaient pas identiques. Certaines fermières étaient meilleures cuisinières que d'autres mais toutes faisaient le maximum pour satisfaire l'appétit très aiguisé des batteurs. Les fermières s'entraidaient ou faisaient appel à

Le saviez-vous ?

leur famille pour préparer les repas, comme Léa Casteuble en 1957.



Yvette Guittard Lebon, Germaine Remondière, N. Clément, Léa Casteuble et le fils cadet Casteuble.

Beaucoup de fermes employaient une femme connue pour ses qualités de cuisinière. Yvonne Soulas, de Jaunoux, épouse Auger, était de ces femmes qui suivaient la batteuse autour de Jaunoux. On la voit sur un cliché de 1960 avec Léa Casteuble qui faisait appel à ses services.



De gauche à droite : Léa Casteuble, Alice Renault, Yvonne Soulas Auger et Nicole Renault à droite.

De même, le fermier essayait de fournir le meilleur vin sinon les batteurs manifestaient vite leur mécontentement. A Tercé, en 1957, il y avait une ferme où l'agriculteur était connu pour distribuer du mauvais vin. Un jour, les batteurs se sont mis en grève, les fourches plantées sur le gerbier et le pailler. Il fut contraint d'aller acheter une barrique de bon vin pour faire reprendre le travail. Un café arrosé d'une bonne dose de « gnôle », eau-de-vie de marc, clôturait le repas.

- Vers 13 h : reprise du battage.
- 16 h 30 : une pause un peu plus longue : Elle permettait aux batteurs d'avaler une bonne bolée de « miget » ou « migeot » : soupe froide faite de pain de 2 ou 3 jours coupé en dé, trempé dans l'eau depuis plusieurs heures, légèrement

sucré, et allongé très largement de vin rouge avant la consommation. La fermière ou ses aides préparaient le miget dès le début de la matinée pour être distribué à 16 h 30.

- Vers 17 h : redémarrage de la batterie
- Entre 19 et 20 h : arrêt de la batterie selon l'avancement du battage dans la ferme et en fonction de ce qu'il restait à battre.

L'idéal était d'achever la batterie de la ferme en fin de journée. Le conducteur de batterie profitait des dernières lueurs du jour pour démonter son train de batterie et le préparer pour le déplacement tôt le lendemain matin.

La plupart des batteurs rentraient chez eux, à leur propre ferme pour s'occuper de leurs animaux. Lorsque la batterie durait plus d'une journée chez le même agriculteur, certains batteurs, souvent parmi les jeunes, restaient pour le souper, aidant les filles à la vaisselle ou chantant des chansons. Certains avaient bien du mal à revenir chez eux et il n'était pas rare que des batteurs passent la nuit à dormir dans le foin de la grange.

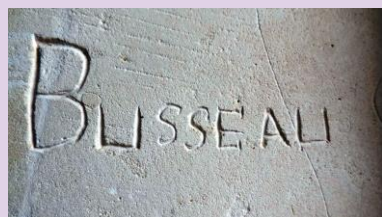
Tous les batteurs devaient avoir une bonne condition physique mais les porteurs de sacs étaient soumis à des efforts qui nécessitaient une grande endurance du dos. Il y avait des fermes où leur dos était soumis à de gros efforts en raison de la configuration des greniers et de leur accès. Jean Germaneau se souvient de certains greniers « *pas faciles* ». Il donne l'exemple de celui de Pierre Milon à la Baudenalière. Il fallait entrer dans la maison en gravissant un escalier de 16 marches et traverser une chambre au parquet ciré puis encore 16 marches pour accéder au grenier. Généralement, les porteurs de sacs montaient par une échelle. Ce qu'ils préféraient, car ils se cramponnaient aux « *rolons* » (les barreaux), chose impossible avec les escaliers. Parfois, la porte du grenier était assez basse, obligeant le porteur de sacs à se baisser avec sa charge. Robert Casteuble se rappelle de celle de Poinot à la Baudenalière. Dès la porte du grenier franchie, il arrivait parfois que c'étaient les fermes de la charpente qui les obligeaient à se pencher : « *On en prenait plein les reins* ». « *Parfois, fallait se mettre à genoux* » précise Robert Casteuble.

Les grains stockés dans le grenier étaient en principe destinés aux semences de la saison suivante et à la nourriture des animaux de la ferme.

Les porteurs ont laissé des traces dans les murs de certaines fermes. A Tercé, aux Petites Brandes,

Le saviez-vous ?

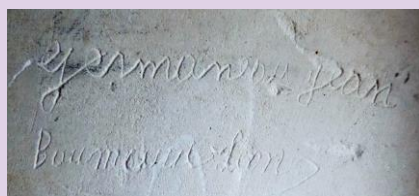
dans la ferme de Germain Poitevin, se trouvent des gravures des noms de porteurs de sacs sur les piédroits de la porte d'accès du grenier :



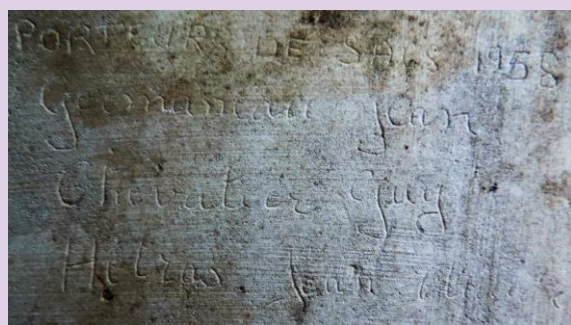
1 - « BUSSEAU »



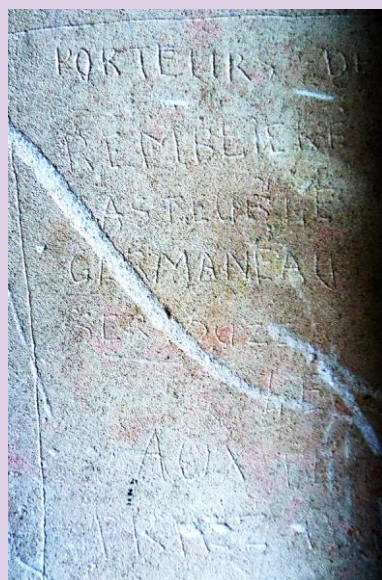
2 - « Bozier »



3 -
« Germaneau
Jean
Baumaud Léon »



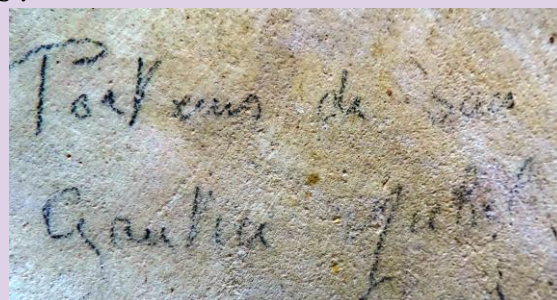
4 - « PORTEURS DE SACS 1958
Germaneau Jean
Chevalier Guy
Hébras Jean Claude »



5 - « PORTEURS
DE (sacs)
REMBLIERE
(Hugues)
CASTEUBLE
(Robert)
GERMANEAU
(Jean)
SERVOUZE
(Serge ?)
LE.... (?)
AUX...(?)
PRIEZ POU (?) »

La gravure n° 5 n'est aujourd'hui visible que sur sa moitié gauche, la partie droite étant cachée par de nouvelles menuiseries.

Il y a également une inscription écrite au crayon gras :



« Porteurs de sacs
Gautier Michel »

Une photo prise à Phelonnière montre quatre des porteurs de sacs qui ont laissé leur nom sur la pierre aux Petites Brandes, de gauche à droite :



- CASTEUBLE Robert : fils de Narcisse Casteuble, agriculteur propriétaire à La Maissonneuve (La Chapelle Morthemer, aujourd'hui Tercé) à 3 km au sud de Tercé sur la RD2 (gravure n° 5)
- CHEVALIER Guy : fils de Paul Chevalier, agriculteur propriétaire à la Nicolassière (Tercé) route de Saint Martin la Rivière (gravure n°4)
- GERMANEAU Jean : fils de Gabriel Germaneau, métayer à Phelonnière (Tercé) propriété de la famille Pironnet à la Touche (Morthemer) (gravures 3, 4 et 5)
- HEBRAS Jean Claude : ouvrier agricole chez Pierre Milon à la Baudenalière (Tercé) (gravure 4).

L'entreprise de battage d'Alfred Pasquet fut conduite dans les dernières années par son gendre Marcel Giraud.

Sur la photo ci-dessous, nous le voyons au volant du tracteur « Mc Cormick Deering » avec son beau-père (en chemise blanche). Au premier plan de cette photo, debout à droite, se trouve Roland

Le saviez-vous ?

Dubois, de la Popelinière (Tercé), tenant un sac vide marqué « COOPERATIVE DES AGRICULTEURS DE LA VIENNE 1948 ».



La dernière ferme d'une campagne de battage était la première de la campagne suivante. Les batteurs qui suivaient la batteuse durant presque toute la campagne ressentaient un grand vide pendant les jours suivants la fin des battages.

La dernière batterie à Tercé s'est achevée prématurément sur un drame à La Justice chez la famille Cerclet avec l'incendie du pailler et de la batteuse en cours de battage, en 1965.

Christian RICHARD

LA VACCINATION POUR OU CONTRE ? ET SI ON S'INTERROGEAIT...

Les pouvoirs publics en alerte

Selon un récent sondage de l'institut Ipsos (sondage effectué auprès d'un échantillon représentatif de 1 000 personnes en France, interrogées par internet du 9 au 16 juin 2016), seules 69% des personnes interrogées font confiance aux vaccins soit deux points en moins par rapport à 2015.



La moitié (52%) des personnes interrogées considère que la vaccination présente plus de

bénéfices que de risques, 33% estimant qu'elle comprend autant des deux et 15% plus que de risques que d'avantages, selon cette étude. Ces perceptions varient toutefois d'une génération à l'autre : la génération des 25-34 ans est ainsi la plus méfiante, et celle des 55-59 ans la plus confiante.

Face à cette défiance pour les vaccins qui, selon le Ministère de la santé, conduirait à « **l'extension des maladies infectieuses** », le gouvernement a décidé en 2016 de lancer un plan d'action vers la rénovation de la politique vaccinale. L'une des décisions a été d'autoriser les pharmaciens à administrer le vaccin contre la grippe saisonnière aux personnes adultes car « **seulement 48% des assurés à risque se sont fait vacciner en 2015-2016, soit un recul de plus de 14 points depuis 2009** ». « **Si la couverture vaccinale était de 75 % (objectif fixé par l'OMS) 3 000 décès seraient évités chez les personnes de 65 ans et plus** ».

De même, l'Agence Régionale de Santé a lancé dans la nouvelle région, à l'occasion de la rentrée scolaire, une campagne pour sensibiliser à la vaccination en particulier chez les adolescents car ceux-ci sont particulièrement touchés par les maladies infectieuses et leurs complications.

Dans la nouvelle région, le niveau de vaccination serait inférieur à la moyenne nationale pour de nombreuses maladies et notamment chez les adolescents.

Comment expliquer cette peur de la vaccination ?
Courons-nous un véritable danger à la vaccination ?

Vaccination = danger ?

Régulièrement, en France et partout dans le monde, les opposants à cette méthode de protection contre les maladies font entendre leur voix. Dernière polémique en date : l'immunisation des jeunes filles contre le papillomavirus.

Une des raisons évoquée serait la peur de contracter des troubles neurologiques tels que **la sclérose en plaques**.

Qu'en penser ? Cet acte médical qu'est la vaccination relève-t-il d'un plan machiavélique monté par l'industrie pharmaceutique osant tout et n'importe quoi pour nous transformer en malade et s'enrichir ? Les adjuvants aluminiques souvent incriminés sont-ils un vrai risque ?

Aucune étude n'a permis à ce jour de prouver une association entre vaccination et augmentation des troubles neurologiques. L'une d'elle, américaine et indépendante, parue en octobre 2014, montre qu'il

n'existe aucun effet de causalité entre les vaccins administrés (dont les vaccins du Papillomavirus et de l'Hépatite B souvent incriminés) et l'augmentation du risque de sclérose en plaque ou de toute autre maladie neurologique, jusqu'à 3 ans **après la vaccination**.

Mais un vaccin c'est quoi ?

L'être humain est doté d'un outil de protection contre les maladies et agressions : son système immunitaire. Celui-ci est tout à fait remarquable par sa capacité à développer des millions de réponses différentes, adaptées à la plupart des bactéries, virus et champignons pathogènes que nous rencontrons au cours de notre vie...

Il dispose d'un système dit d'immunité adaptative, qui permet de répondre à une infinité de situations différentes et d'en garder le souvenir. Cette « mémoire immune » nous permet ensuite de réagir beaucoup plus rapidement et efficacement lors d'une nouvelle rencontre avec un micro-organisme pathogène connu. Par exemple, si l'on contracte puis que l'on guérit de la rougeole, notre organisme, ayant appris à connaître l'ennemi, sera définitivement immunisé contre la maladie.

Le vaccin contre la rougeole permet, lui, d'accélérer et de sécuriser le processus. Il s'agit d'administrer un virus atténué qui, sans provoquer une vraie rougeole, déclenche dans l'organisme une réponse immunitaire à minima, suffisante pour que le corps apprenne à contrer le virus.

En France, la vaccination n'est **obligatoire** que contre trois maladies : la diphtérie, le tétanos et la polio. Elle est seulement **recommandée** à tous les enfants pour les maladies suivantes : coqueluche, hépatite B, rougeole, oreillons, rubéole, tuberculose (plus obligatoire depuis 2007), infections à pneumocoque, infections à méningocoque de type C. Des recommandations existent également pour certains publics particulièrement exposés ou fragilisés. Elles concernent le papillomavirus (adolescentes), la grippe saisonnière, la varicelle, l'hépatite A, la leptospirose (maladie propagée par les rongeurs) et la rage.

Qu'en est-il de la vaccination contre le papillomavirus humain (HPV) ? Et tout d'abord, à quoi sert-elle ?

Ce vaccin vise à protéger contre les formes les plus fréquentes du cancer du col de l'utérus. Le Haut

Conseil de Santé publique (HCSP) recommande de vacciner les jeunes filles à l'âge où elles vont débiter leur vie sexuelle et s'exposer ainsi à l'HPV.

Certes, ce vaccin ne protège pas contre la totalité des cancers. Mais il devrait quand même permettre d'éviter 70 à 80 % des cancers du col de l'utérus, du vagin, de la vulve ou de l'anus... Autant dire que cette vaccination est un vrai enjeu de santé publique. Cependant, seul un tiers des jeunes filles françaises en bénéficient actuellement.

Quid de sa sécurité pour les personnes vaccinées ? À l'instar de celui contre l'hépatite B (autre vaccin « anti-tumoral » avec cette fois un intérêt vis-à-vis des cancers primitifs du foie), le vaccin contre l'HPV a été l'objet de rumeurs dénonçant de possibles effets secondaires.

Une large étude a été menée dans le monde sur les nouveaux vaccins contre le papillomavirus. Elle s'est poursuivie quatre ans sur plus de 2,2 millions de jeunes filles dont un tiers était vacciné. Validé par un comité scientifique indépendant, le rapport rendu le 13 septembre 2015 par l'ANSM confirme que ces vaccins n'augmentent pas le risque global de maladie auto-immune comme la sclérose en plaque ce qui valide l'idée d'un rapport « bénéfice-risque » du vaccin très favorable.

Vacciner fait-il courir un risque ? Oui, mais...

La validation d'un rapport « bénéfice-risque » très favorable n'est pas synonyme d'absence totale de risque.

Oui, il est vrai qu'après un vaccin comme après un rhume la réponse immunitaire peut être suivie de



manifestations de nature auto-immune. En effet, on peut réagir fortement contre nos propres antigènes ce qu'on appelle un syndrome d'auto-immunité. À chaque fois que notre système immunitaire se met en action

(c'est-à-dire très souvent), contre un rhume, une angine, des germes contaminant une petite plaie, un vaccin... un faible risque d'erreur de l'immunité existe.

Mais, un risque infime qui, à l'échelle d'une population, mérite d'être pris, car les bénéfices attendus l'emportent largement sur les risques encourus. Exemple, pour 100 000 personnes

Le saviez-vous ?

vaccinées, on observerait un cas supplémentaire de syndrome neurologique.

Si nous reprenons l'exemple du vaccin contre le papillomavirus humain, soulignons que ce qu'il combat est bien souvent mortel : le cancer du col de l'utérus, 11ème cancer le plus fréquent en France, fatal dans un tiers des cas. Il cause ainsi chaque année environ 1 100 décès en France. Le vaccin est susceptible d'éviter 70 à 80 % de cette mortalité même s'il est associé, c'est vrai, à un tout petit risque d'effets secondaires. Aujourd'hui, seulement 30% des adolescentes seraient vaccinées.

La réapparition de certaines maladies

Ces dernières décennies, les vaccins ont permis d'éradiquer des maladies comme la variole, qui jusque dans les années 1960 tuait 2 millions de personnes par an dans le monde. Grâce aux vaccins contre la varicelle, la diphtérie, le tétanos, la coqueluche, l'hépatite, la poliomyélite, la rougeole, la tuberculose, près de 6 millions de morts ont été évitées chaque année.

Mais aujourd'hui ces maladies font leur réapparition dans le monde tout particulièrement la **rougeole**. Avant l'arrivée de la vaccination, la rougeole tuait chaque année plusieurs centaines de

personnes et des milliers d'enfants en gardaient des séquelles neurologiques.

Introduite dans les années 1960, la vaccination a fait refluer

l'épidémie, et une quarantaine de cas à peine ont été déclarés entre 2006 et 2007. Mais, entre 2008 et 2012, 23 000 cas de rougeole ont été déclarés en France, causant plus de 1000 pneumopathies, 30 complications neurologiques (encéphalite) et 10 décès.

La maladie conduit à l'hospitalisation dans un tiers des cas. Elle est particulièrement grave chez les tout-petits de moins d'un an et chez les plus de 20 ans. Les malades de plus de 15 ans sont hospitalisés dans un cas sur deux.

Aujourd'hui, le niveau de protection vaccinale est toujours insuffisant pour éviter un retour de l'épidémie.

Un choix éclairé

A la lecture de cet article, certains penseront que dans une société libre il doit être permis de discuter des vaccinations et donc de ne pas les rendre obligatoires, d'autres diront que se vacciner est un geste citoyen car plus que se protéger soi-même, il protège son entourage.



Chacun est libre de ses opinions à condition d'être en mesure de motiver ses choix. C'est le but de cet article : donner une information pour un choix éclairé.

Sources :

<http://www.ars.aquitaine-limousin-poitou-charentes.sante.fr/Vaccination.123823.0.html> ,

Journal Ouest France

APMnews.com

Pour savoir facilement où vous en êtes dans vos vaccins, créez gratuitement votre carnet de vaccination électronique qui vous alertera par mail et sms des rappels à faire : rendez-vous sur www.mesvaccins.net.

Catherine MARTINEAU



Le saviez-vous ?

DES JEUNES SPORTIFS DE TERCÉ, PASSIONNES ET DOUES

Vous ne les connaissez peut-être pas mais ils méritent d'être connus. Ils sont de la commune et se distinguent dans leur sport. Nous avons contacté leur famille afin de dresser leur portrait.

Elie BERTHONNET, Jockey

Originaire de Tercé, né le 6 Avril 1996, Elie a fait ses débuts au centre équestre de Tercé "Les Cavaliers du bas rouge" dès l'âge de 6 ans.

Ensuite, il est allé au Stade Poitevin Horse Ball à St Cyr où il a commencé des concours CSO (course de saut d'obstacles). Il a participé 3 fois aux Championnats de France jeunes.

En regardant une émission sur les jeunes jockeys sur Equidia, une passion est née.

Il a suivi un cursus scolaire l'amenant à intégrer une classe de troisième spécialisée dans les courses équestres à Mont-de-Marsan. La sélection est exigeante, il n'y a que cinq écoles de ce type en France, Elie a été retenu et est parti à l'âge de 14 ans dans cette école de Courses Hippiques – AFASEC.

A Mont de Marsan, il a concilié à la fois théorie et pratique. Un emploi du temps très chargé, deux semaines à l'école et ensuite chez un entraîneur où le travail ne se limite pas à l'entraînement mais où il faut s'occuper du box et du cheval.

Il a fait ses débuts en 2012 aux écuries de Pommé à Buzancais chez son maître de stage Mr Chapuron puis il a rejoint en 2013 une écurie d'obstacles et de plat à Moulins (Allier) : Ecurie Augustin Deboisbrunet où il a signé son premier contrat et sa première licence délivrée par France Galop.

« L'obstacle me plaît. Il y a beaucoup de sensations et parfois des chutes graves car c'est un métier à risque. »

Ensuite, il est allé chez Emmanuel Clayeux à Vaumas (Allier) où il a énormément progressé : 89 courses.

Depuis août 2016, il a intégré l'Ecurie Francois Nicolle à Saint Augustin dans le Royannais.

C'est un métier, où l'on bouge beaucoup, si l'on veut acquérir de l'expérience.

« Je suis cavalier d'entraînement le matin et le week-end je suis sur les hippodromes de France pour monter en courses. »

« C'est un métier qui demande beaucoup d'exigences !!!

J'ai beaucoup de chances de faire un métier que j'aime et de vivre de ma passion. »



Aujourd'hui, en obstacles 237 courses : 21 victoires et 122 placés dans les 5 premiers.

Et cela, grâce à une balade à poney, il y a bien longtemps ...

Tom GUYON, pilote de moto-cross



A 2 ans, Tom faisait du vélo sans roulette et à 3 ans il avait déjà une moto ! Il n'a pu concourir qu'à partir de 6 ans à l'école de moto du Moto-Club Chauvinois, club dont il fait toujours partie.

A presque 15 ans, Tom impressionne. Deux fois champion de France : en 2013 en 65cc, et en 2016 en espoirs 85cc.

Après avoir été le plus jeune membre de son club à participer aux championnats de France, il a été le premier Français à réussir l'exploit de remporter les Nations Espoirs en 2015 (une compétition qui regroupe les principaux pays de la planète).

Il a terminé 4^{ème} au dernier championnat d'Europe fin juillet 2016. Il est membre de l'équipe de France de Motocross depuis 2015.

Actuellement, Tom est en 3^{ème} en section sport-



études au lycée Isaac de l'Etoile et parvient à concilier sa passion et de bons résultats en classe. Avec des horaires scolaires aménagés, il suit une grosse préparation physique et s'entraîne les mercredis et les week-ends.

Le saviez-vous ?

Avec une maman quadruple championne de France de patinage artistique et qui a été entraîneur de Brian Joubert, Tom était prédestiné à devenir un grand sportif.

Des sponsors, dont quelques locaux, accompagnent toute la famille dans cette belle aventure qui les emmène à faire des milliers de kilomètres par an.

Projets 2017 : changement de catégorie, en junior 125 cc, il projette d'en faire toujours plus. Il rêve d'une carrière américaine professionnelle.

Marie RIGAUDEAU, gymnaste

Marie, née en 1996, est gymnaste depuis l'âge de 6 ans. Cela fait donc 14 ans qu'elle pratique ce sport plusieurs fois par semaine.

Elle a commencé à l'Association Gymnique Chauvinoise et y est restée huit ans. Elle est rentrée en section sportive "Sports-études" au collège Camille Guérin. Elle s'entraînait alors 15 heures par semaine. Ce fut une période un peu difficile. « Je quittais tous mes amis de l'école primaire de Jardres. » Au lycée elle a un peu diminué le rythme des entraînements pour se consacrer plus à ses études. Elle a aussi changé de club et a pratiqué



la gym un an au Stade Poitevin Gymnastique avant de rejoindre le CEP Poitiers Gymnique qui est son club actuel. Après avoir obtenu son bac Scientifique, elle est rentrée à la Faculté des Sciences et du Sport de Poitiers et a effectué un service civique dans son club du CEP Poitiers. Aujourd'hui

elle est en deuxième année de faculté, alliant le sport en majorité le matin, les cours théoriques l'après-midi et ses entraînements personnels le soir, au nombre de 13 heures par semaine.

Ses résultats en compétition : Championne de France par équipe TeamGym en 2009: une discipline qui comprend seulement le sol, le saut, du trampoline et une piste acrobatique.

Qualification aux championnats de France par équipe de 2009 à 2014.

Ses victoires aux différents championnats au cours des saisons 2015 et 2016 lui ont permis de terminer

5^{ème} en demi-finale des championnats de France en 2015, et 7^{ème} en 2016 (finale zone ouest).



La poutre est l'agrès préféré de Marie.

La saison 2016-2017 commence bien car Marie est à nouveau championne départementale dans la catégorie des 21 ans et plus au concours général au mois de décembre 2016. Elle va continuer les championnats toute la saison.

Autour de vous, il y a des personnes de Tercé que vous voudriez faire connaître ? Faites-nous les rencontrer et nous leur dédierons une chronique.

GLAM'PRINT
VOTRE PROJET NOTRE RÉACTIVITÉ

1 SEUL NUMÉRO
POUR VOS IMPRESSIONS:
☎ 07 63 66 2004

IMPRESSIONS PAPIER

DÉPLIANTS

OBJETS

ADHÉSIFS

BÂCHES

CRÉATIONS

**DEVIS
SOUS 24H
LIVRAISON
7J/7**

Retrouvez-nous sur
www.glamprint.fr

Le saviez-vous ?

**€co Désembouage
Chauffage** EURL

**Tel: 06.63.93.65.80** 
ecodesembouagechauffage@orange.fr

Jérôme CHEVRÉ
« Pain Perdu »
86300 VALDIVIENNE

 **Nettoyage écologique des circuits
de plancher chauffant et de radiateurs**

 **Débouchage canalisation**

 **Pose et entretien adoucisseur**

 **Plomberie**

 **Chauffage**

 **Sanitaire**



**Economisez de
l'énergie et de
l'argent !**



autodistribution

TALBOT 86

LE SPÉCIALISTE DE LA PIÈCE AUTO, POIDS LOURDS
ET FOURNITURES INDUSTRIELLES EN RÉGION POITOU-CHARENTES

**DÉCOUVREZ TOUT L'EVENTAIL
DE NOS PRODUITS MULTIMARQUES**



Sébastien BOURGOIN
Votre chef de site de Civray

Horaires : Du lundi au vendredi :
de 8h à 12h et de 14h à 18h
Le samedi : de 8h à 12h et de 14h à 17h

161 Avenue du 8 Mai 1945,
86000 Poitiers
05 49 55 49 55

Rue Claude Nungesser,
86100 Châtelleraut
05 49 86 06 86



La grande piece rue du docteur
André Guillard, 86400 Civray
05 49 87 25 25

www.talbot.autodistribution.fr

Le saviez-vous ?

CALENDRIER DES FETES ET MANIFESTATIONS 2017

JANVIER

- 6 janvier Entente Avicole : Assemblée Générale au Friaula
- 8 janvier Vœux de la Municipalité 10 h 30 au Friaula
- 13 janvier Entente Pongiste : Galette des rois
- 14 janvier ACPG : Assemblée Générale à 14 h 30 à Tercé
- 19 janvier Tercé Détente Loisirs : Assemblée Générale au Friaula
- 21 janvier La Boule Tercéenne : Choucroute

FEVRIER

- 4 février VAPRVM : Assemblée Générale

MARS

- 4 mars Country Plaisir : Bal au Friaula
- 11 mars ACPG : Concours de belote à Tercé
- 12 mars Théâtre Populaire Pictave
- 18 mars ASPT : Bal
- 18 mars APE : Carnaval à Jardres
- 19 mars ACPG : Commémoration « Cessez le feu en Algérie » à 17 h à Tercé
- 19 mars CCAS : Repas des 66 ans et plus

AVRIL

- 1^{er} avril VAPRVM : Théâtre
- 1^{er} avril Ouverture Musée
- 8 avril Tercé Détente Loisirs : Gratiféria « prenez-donnez » au Friaula
- 28 avril La Boule Tercéenne : Reprise de la pétanque
- 29-30 avril ACCA : Ball-trap
- 30 avril Entente Avicole : Bourse aux œufs au Friaula
- 30 avril Fête du printemps
- 30 avril ACPG : Commémoration « Journée des Déportés » à Tercé

MAI

- 1^{er} mai Musée : Ouverture officielle de la saison
- 6-7 mai Salon du livre d'histoire de la 2^{ème} guerre mondiale en Poitou-Charentes
- 8 mai ACPG : Commémoration à 9 h à Tercé
- 20 mai Musiques et Contes au Friaula
- 27 mai Théâtre de Bignoux au Friaula

JUIN

- 3 juin Entente Avicole : Marche gourmande nocturne
- 9 juin ACCA : Assemblée Générale
- 11 juin La Boule Tercéenne : Concours doublette
- 17 juin Fête de la musique proposée par le Mythic
- 27 juin Country Plaisir : Assemblée Générale
- 30 juin Country Plaisir : Repas de fin d'année

JUILLET

- 1^{er} juillet APE : Kermesse des écoles
- 2 juillet La Boule Tercéenne : Concours pétanque tripléte
- 8 juillet Country Plaisir : Bal d'été au Friaula
- 13 juillet Entente Avicole : Sardinade au Bois de la Garenne

AOÛT

- 27 août La Boule Tercéenne : Vide grenier et concours pétanque

SEPTEMBRE

- 1^{er} septembre Vernissage exposition des Arts Plastiques
- 5 septembre Country Plaisir : Reprise des cours
- 8 septembre La Boule Tercéenne : Concours tête à tête
- 9 septembre Clin d'Œil
- 11 septembre Gymnastique Volontaire : Assemblée Générale
- 13 septembre Arts Plastiques : Assemblée Générale et reprise
- 16 septembre Entente Avicole : Portes ouvertes
- 16-17 septembre Journées du Patrimoine
- 21 septembre Tercé Détente Loisirs : Spectacle au Friaula
- 22 septembre APE : Assemblée Générale
- 24 septembre GV : Randonnée pédestre

OCTOBRE

- 6 octobre La Boule Tercéenne : Assemblée Générale
- 8 octobre Tercé Détente Loisirs : Concours de belote au Friaula
- 14 octobre ACPG : Concours de belote à Pouillé
- 19 octobre Réunion calendrier des associations

NOVEMBRE

- 5 novembre APE : Vide coffres à jouets
- 11 novembre ACPG : Commémoration à 10h à Tercé
- 18 novembre APE : Loto à Jardres
- 25 novembre La Boule Tercéenne : Repas au Friaula

DECEMBRE

- 2-3 décembre Country Plaisir : Téléthon au Friaula
- 31 décembre Country Plaisir : Réveillon

1



2



Photos du concours 2016

« Verre, vers, vert, ver,... »

2



4



5



Concours photos proposé tous les 18 mois

5



Prochain concours : d'octobre 2016 à février 2017

7

8



A vous de proposer un thème à la médiathèque !

9



9



